BnF Gallica

Contre l'argent : crimes, châtiments, remèdes, des lois, révolution, chambre ardente, l'opinion / par Urbain Gohier

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Gohier, Urbain (1862-1951). Auteur du texte. Contre l'argent : crimes, châtiments, remèdes, des lois, révolution, chambre ardente, l'opinion / par Urbain Gohier. 1896.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

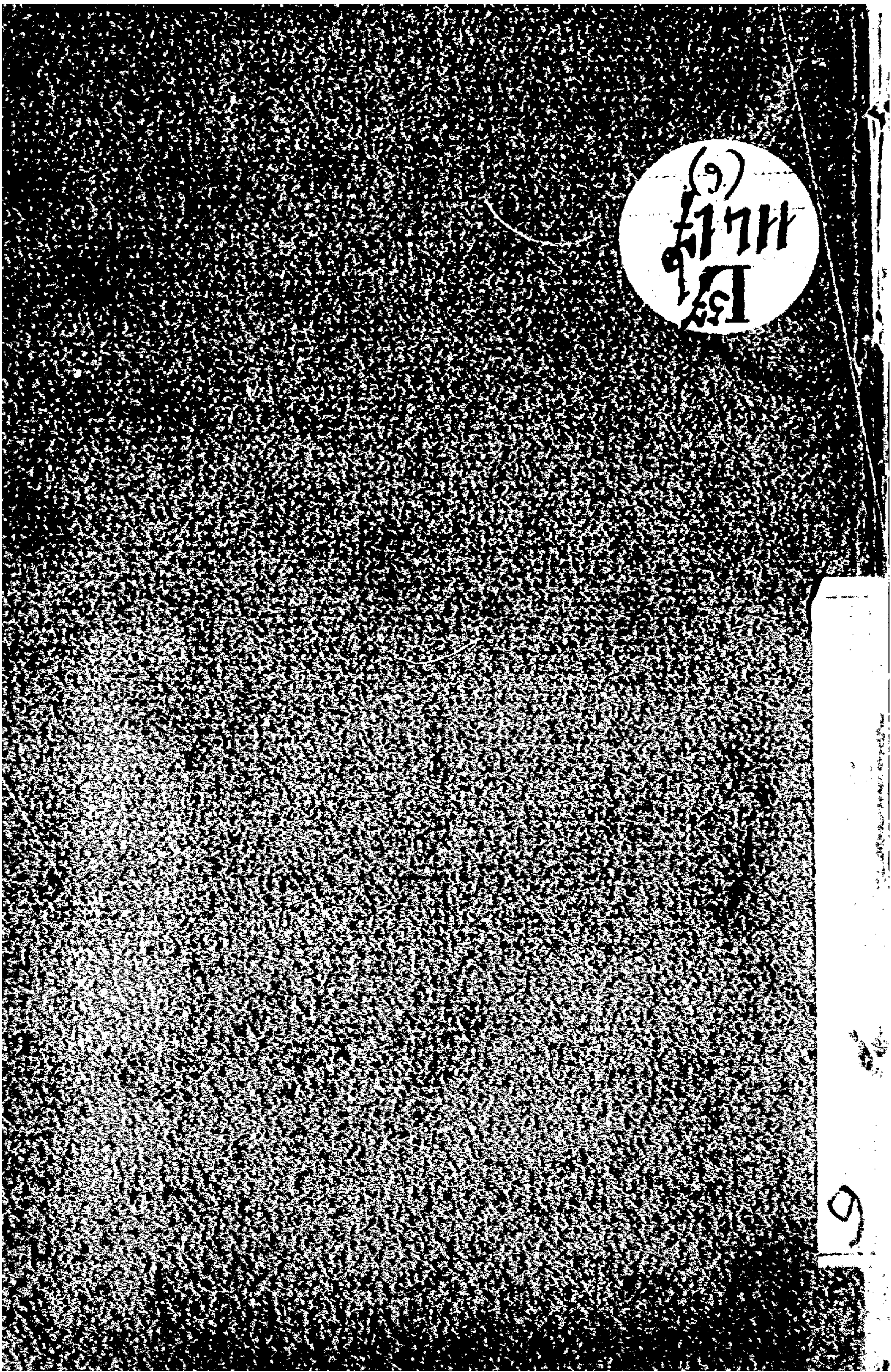

Des Idées

N° 6

Contre l'Argent

CRIMES — CHATIMENTS

REMÈDES

DES LOIS – RÉVOLUTION – CHAMBRE ARDENTE

L'OPINION

PAR

Urbain GOHIER

PRIX : 1 fr. 25

PARIS

CHAMUEL, ÉDITEUR

5, RUE DE SAVOIE, 5

1896

L⁵⁷
11617b
(5)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MICROFILMÉS

Contre l'Argent

57
L 6
11417 (6)

DU MÊME AUTEUR :

DES IDÉES

SUR LA GUERRE. . . . . » 75

LA FIN D'UN RÉGIME 1 25

LETTRE DU SULTAN A M. CLEMENCEAU SUR LES MASSACRES D'ARMÉNIE. . . . . » 60

L'ABSOLU 3 50

(CHAMUEL, éditeur)

LE CENTENAIRE ET LA RÉSURRECTION DU DIRECTOIRE . . . . . » 60

(DENTU, éditeur)

Contre l'Argent

CRIMES — CHATIMENTS
REMÈDES
DES LOIS – RÉVOLUTION – CHAMBRE ARDENTE
L'OPINION

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

8°L50

PAR

Urbain GOHIER

PRIX : 1 fr. 25

PARIS
CHAMUEL, ÉDITEUR
5, RUE DE SAVOIE, 5

1896

A ceux qui n'ont hérité de leurs pères que la servitude et la souffrance;

A ceux que l'inexpiable misère a dégradés ou meurtris;

A ceux qui, pleins de belles passions et de forces vives, ont traîné dans la solitude et dans la nuit leur douloureuse impuissance, parce qu'ils n'avaient pas d'argent;

A ceux qui, malgré toute une vie d'intrépide labeur, n'ont pu ni goûter aux joies les plus légitimes, ni se garantir des pires outrages, parce qu'ils n'avaient pas d'argent.

CONTRE L'ARGENT

I.

CRIMES

Comme un chien trop longtemps enchaîné qui a rompu son lien, le peuple français endure avec inquiétude une illusoire liberté. La cravache lui manque, ou le knout. Anxieux, il cherche son maître, et ne s'aperçoit pas qu'il l'a : c'est l'Argent.

Jamais idolâtre ne fut prosterné plus bas devant son fétiche, jamais esclave ne trembla plus misérablement devant son tyran, que le peuple de France devant le Veau d'or. L'idée de l'or le subjugue et lui fait passer sous la peau des frissons de terreur sacrée. Le respect du million lui inspire des prodiges de servilité. Dans la personne de Nicolas II, il acclamait sans doute le puissant allié qui le délivre de l'effroi de la

guerre, en assurant à l'Allemagne la possession de l'Alsace et de la Lorraine; il admirait aussi l'autocrate dont il envie les sujets; il adorait surtout l'emprunteur de ses propres milliards. Le reflet d'un tel monceau d'or l'hypnotisait.

En France, l'Argent jouit de tous les droits, s'affranchit de tous les devoirs. Les moralistes, les économistes, les légistes ont multiplié les livres de doctrine et les textes de lois pour consolider sa puissance, pour établir son inviolabilité. Le pontife de l'économie orthodoxe, M. P. Leroy-Beaulieu, n'impose à l'Argent qu'une obligation : de *se conserver*. Les codes offrent au riche la liberté de tous les abus, et lui ôtent la liberté du repentir; ils lui permettent tout, sauf de ne pas accroître sa fortune; s'il la dissipe, s'il essaye de la rendre au courant de la circulation, les magistrats l'arrêtent, le munissent d'un conseil judiciaire, le frappent d'interdiction : car il ébranle le fondement même de la société française. Il faut que l'Argent s'accumule éternellement, pour que sa souveraineté ne périclite pas.

Le Parlement peut tout ; mais il ne peut toucher à l'Argent. Les citoyens soumettent à mille investigations humiliantes tous les actes de leur vie et toutes les parties de leur foyer : mais ils dissimulent leur Argent avec une

indomptable énergie. Ils ouvrent leurs caves et leurs magasins aux gabelous, aux rats de cave; leurs habitations, leurs meubles, aux juges et aux mouchards; ils déclarent leurs mariages, la naissance de leurs enfants, le décès de leurs proches, leurs ventes, leurs achats; ils énoncent leurs voitures, leurs chevaux, leurs chiens, leurs billards, leurs bicyclettes; placés pendant vingt-cinq ans sous la surveillance de la haute police, et numérotés sur des registres comme les forçats, ils ne peuvent quitter leur maison sans avertir les gendarmes; ils écrivent sur les feuilles du recensement leur confession générale. Mais le chiffre de leur revenu doit demeurer impénétrable.

C'est le 27 mars 1896 que la Chambre a condamné le principe de la déclaration du revenu; et c'est le lendemain, 28 mars, que l'enquête du recensement a fonctionné sans un murmure.

Le ministre du commerce Boucher a gagné son portefeuille par un bon mot contre « l'anthropométrie fiscale ». Aucun homme de France ne doit consentir à l'anthropométrie fiscale! Mais tous les hommes de France acceptent l'anthropométrie militaire et l'anthropométrie policière. Ils vont au conseil de revision montrer leur triste anatomie, exhiber leurs

tares et leurs infirmités, se faire scruter et palper comme un bétail sur la foire ou comme des esclaves sur un marché d'Afrique ; au premier caprice d'un juge ou d'un bureaucrate, ils subissent les attentats de Bertillon et des sodomistes administratifs. Mais ils se seraient soulevés contre la déclaration du revenu.

On a pu violenter ce qui leur restait de cœur et de conscience, outrager leur Dieu, traquer leur religion, détruire leurs libertés essentielles, décimer leurs enfants : ils n'ont rien dit; on a voulu mettre un impôt sur la rente et connaître le chiffre des fortunes : ils ont résisté. Leur corps n'a point de pudeur, et leur âme point de dignité; ils ne gardent le respect ni de leur personne, ni de leur foyer; mais ils respectent leur Argent; la dignité de leur Argent, la pudeur de leur Argent ne sauraient souffrir une atteinte,

La France parut frappée de stupeur quand elle apprit, au mois de décembre 1895, qu'un soldat milliardaire pouvait mourir au régiment comme des milliers de pauvres hères; et le Parlement s'en émut. Il suspendit ses travaux.

On avait interpellé plusieurs fois le gouvernement au sujet des sept mille hommes qu'égorgeait à Madagascar l'incurie des bureaux ou l'incapacité des chefs: mais les débats, engagés par

manière d'acquit, n'avaient présenté ni plus d'animation, ni plus d'intérêt que les discussions banales de chaque jour. Il y eut un mouvement d'effarement et de consternation lorsque, au milieu d'un silence recueilli, avec une voix trempée de larmes, M. Georges Berry réclama de M. Cavaignac des renseignements, des explications sur le trépas de Max Lebaudy.

Les journaux s'associèrent au deuil des pouvoirs publics; les écrivains pleurèrent « l'infortuné, mort de ses millions »; ils n'avaient jamais fait le compte des crimes, des drames et des douleurs sur quoi s'était édifiée cette fortune sanglante; mais ils ne se consolaient point que le possesseur en fût prématurément pourri. Et certes, parmi tant de déclamations dont la tribune et la presse régalent assidûment la sottise publique, il n'y en eut jamais de plus sincères. Celles-là sortaient des entrailles de la nation et de ses interprètes. On sentait que tout le peuple était troublé dans son dernier sentiment, dans sa dernière croyance, dans sa foi suprême.

A ce moment, l'attention des citoyens était sollicitée par l'affaire Dupas, par les preuves de la scélératesse de Ribot et de la complicité de Bourgeois, par des attentats contre la liberté individuelle, par les démêlés de l'Angleterre et

du Vénézuela, par l'expédition de Jameson au Transwaal, par le défi de Guillaume II au gouvernement britannique, par les massacres d'Arménie, par les scandales du Ministère de la Marine. Tout fut oublié. Les lecteurs ne voulurent lire et les journaux n'osèrent plus imprimer que le roman judiciaire de Max Lebaudy et de sa succession.

Le jeune héros, devant qui avaient fléchi les lois militaires et la conscience des chefs de l'armée, venait d'expirer entre le prêtre et la courtisane, symboles des grandes puissances sociales. Le cynisme et le sacrilège relevaient la tragi-comédie. La France s'y passionna.

Les assemblées politiques désertèrent leurs séances pour les audiences du Palais de Justice. Les corrompus faméliques du Parlement voulurent observer de près les aigrefins plus hardis qui avaient comploté la curée d'un tas de millions. Et les hommes graves s'inquiétèrent: on s'indigna que la Richesse ne fût pas mieux protégée; on demanda des lois. De défendre les Arméniens contre les Turcs, ou les sept mille victimes de Madagascar contre leurs assassins, il n'était pas question. Il fallait sauver les millions de l'audace des escrocs et de l'imprudence des millionnaires. La France haletait!

On lui conta, pour la distraire, d'autres aven-

tures de l'Argent. Ainsi, le réveillon fameux qui réunit dans un cabaret « la jeunesse de la haute industrie parisienne et quelques officiers des garnisons voisines » avec l'élite de la prostitution. Tandis que les invités mâles entonnaient le Noël d'Adam et chantaient, parmi les hoquets de l'ivresse, la venue du Christ qui leur a fait la vie si bonne, l'amphitryon remettait à la plus chère des filles un collier de cent cinquante mille francs. Tous les affamés de la capitale en tressaillirent de joie; et les ouvrières exploitées par le prodigue s'enorgueillirent du résultat de leur peine.

Jacques de W., malgré les dégoûts de sa famille, épouse à vingt-cinq ans la marquise H. de S. D.. qui compte quarante ans de plus. La magistrature, austère gardienne des mœurs, brise l'opposition paternelle et préside à l'union des fiancés. Elle atteste que le jeune homme est sage et son marché respectable, puisque la vieille femme lui apporte autant de millions que d'hivers.

Abel Hermant jette sur la scène une troupe de parasites acharnés après un milliardaire; le premier chien de *la Meute* est un escroc doublé d'un maquereau; son père, un vieux drôle à bout de vilenies. Aussitôt, dix nobles familles s'irritent de l'allusion qu'elles jugent trop peu

déguisée. Mais le prince de Sagan ne souffre pas que l'application puisse en être faite à d'autres qu'à lui-même et qu'aux siens ; malgré les dénégations polies de l'auteur, il affirme par un duel retentissant ses droits supérieurs à l'outrage.

Le comte de Castellane, ayant capturé la fille de Jay Gould et le fruit de vingt banqueroutes américaines, exige le Bois de Boulogne pour y étaler son faste. Les démagogues de la municipalité parisienne lui livrent contre argent le domaine du peuple de Paris. Pour mériter une place de faveur et quelques bouteilles de champagne à l'office, les conseillers municipaux, le ministre de l'intérieur et le préfet de police mettent à ses ordres le guet, la maréchaussée, un bataillon d'infanterie, un escadron de cavalerie. Si le drapeau national n'est pas compris dans la location, ce n'est pas faute d'entente sur le prix : mais parce que le drapeau qui flotte ce soir-là sur le front des troupes, c'est le vrai drapeau social, c'est le billet de banque omnipotent. Pour une nuit, les fictions disparaissent; la force militaire obéit à qui la paye.

D'autres fêtes succèdent, et défrayent les feuilles du boulevard : les riches marient leurs chiens avec leurs chiennes. On expose les trousseaux de ville, de campagne et de plage, les man-

teaux brodés, les dentelles, les bracelets de perles, les souliers de satin. Des laquais, des citoyens, des hommes, composent la domesticité de ces chiens riches. Et pour insulter à la pudeur des filles dont la pudeur est la seule dot, les maîtres bouffonnent en parant leurs chiennes de fleurs d'oranger.

Les fous sanguinaires de Rome à l'agonie paraissaient plus atroces, mais moins ignobles que les fous malsains de la France sénile.

L'éclat de l'Argent dissipe les préjugés. Les débris de ce qui passait pour une aristocratie en conservent les traditions vénales ; la noblesse d'autrefois vendait ses fils aux filles des valets devenus traitants ; ce qui figure aujourd'hui la noblesse vend ses fils aux filles des Juifs. Les métiers réputés honteux sont purifiés par le chiffre du produit. Les histrions ont vaincu la répugnance publique à force de gagner de l'Argent. La comtesse de Mailly épouse le chanteur de Reské. Le rêve des bourgeois est de découvrir en leur fille une Judic. Ils encouragent les vocations cabotines qu'ils réprouvaient naguère, et la prostitution se couvre du nom de l'Art sacré, dès qu'elle conduit à la fortune.

Quand une femme, une fille, cède au plus naturel des sentiments, au plus impérieux des

instincts, et se donne librement à l'homme qu'elle a choisi, l'opinion la flétrit, si l'homme est pauvre. Mais la considération universelle et l'envie flatteuse entourent la Belle-Madame qui n'a que cinquante mille francs de rentes et qui se livre aux financiers pour mettre son ménage sur le pied de deux cent mille livres de revenu. La fille qui épouse, moyennant un bon contrat, un vieillard dégoûtant et riche, fait l'admiration de ses compagnes. Sa famille la glorifie, et les mères la citent en exemple. Elle est « du monde »; elle y restera, quel que soit le nombre de ses amants.

Car c'est suivre les lois de l'honneur, que de se vendre cher ; c'est rendre hommage au seul Dieu vivant. Et ce qu'on blâme en celles qui n'écoutent que leur cœur ou leurs sens, ce n'est point la faiblesse ou le vice, mais le mépris qu'elles montrent de l'Argent ; elles offensent le Dieu ; elles bravent la religion nationale.

L'Argent procure la gloire littéraire. Il faut des sommes à l'écrivain pour produire sa pensée par le livre ou par le théâtre. Les sénateurs mêmes qui se reposent de la législation vertueuse dans la pornographie, payent jusqu'à douze mille francs la représentation de leurs farces foraines. Avec ses souliers rapetassés, Corneille serait mal reçu des comédiens offi-

ciels qui ne calculent que par cent mille francs leurs dédits, leurs amendes et leurs pensions ; il leur offrirait en vain le *Cid* et *Polyeucte*, s'il n'avait d'abord entretenu de vieilles actrices, maîtresses de ministres ou de critiques influents.

De l'Argent ! Qui n'en a pas doit faire croire, du moins, qu'il en regorge. Et c'est par là que les Goncourt méritent le nom de *Maîtres* que leur décernent leurs clients : ayant eu l'art de promettre six mille francs de rente successivement à cinquante artisans de réclame et d'en tirer gratis une prodigieuse publicité, avant de leur léguer à tous la plus ingrate déception.

Tel est le culte de l'Argent, dans le tripot littéraire, que les uns y écrivent exclusivement pour les riches, et que les autres écrivent pour les pauvres seulement des histoires de riches. Nulle autre pensée que la pensée de l'Argent n'excite leur verve et leur imagination.

Ce romancier, pion pitoyable, raillé des écoliers, éteignait les ardeurs de sa triste jeunesse dans les brasseries de la rue Cujas, et s'y faisait les yeux miteux dont s'étonnent aujourd'hui les salons. Il confesse publiquement de somptueuses amours, et les poignées d'or ou de joyaux qu'il jetait aux courtisanes en de sardanapalesques orgies... Ses détracteurs l'imitent.

Ils prêtent aux « gens en monde » leurs propres sentiments et leur propre langage. Les sots qui veulent être « du monde », et qui ne savent où chercher « le monde » pour y prendre modèles, se fient aux leçons des spécialistes. Sur la foi de l'imprimé, ils adoptent une langue de palefreniers, des mœurs de souteneurs et des allures d'escarpes.

Le « monde », alors, n'est plus un vain mot; il existe ; il est délimité par des chiffres de rentes ou de bénéfices. Et ceux qui le composent ne souhaitent rien tant que d'en élever les barrières. Ils déplorent le règne du fâcheux habit noir, égalitaire et propre aux méprises, grâce à quoi l'homme « du monde » court le danger de n'être pas obséquieux avec un riche, ou de n'être pas insolent avec un pauvre.

L'Argent domine la politique. Ce n'est que par l'Argent qu'on y entre, qu'on s'y maintient, qu'on s'y pousse. Camille Pelletan témoigne qu'on n'entre point au Parlement si l'on n'est « puissamment riche », ou si l'on ne subvient à la lourde dépense par d'inavouables expédients. D'un riche, les électeurs espèrent tirer davantage. Il y a des circonscriptions où le suffrage universel aux enchères ne s'adjuge pas à moins de deux cent mille francs; et le vaincu paye autant que le vainqueur. Les riches se présen-

tent en qualité de riches, alléguant que leur opulence les place au-dessus des tentations. Elle les préserve en effet du désir de voler cent francs ou de se vendre pour dix mille, mais leur donne l'ambition et les moyens d'escroquer des millions.

Élus, c'est par l'Argent qu'on les mène ; dans les Chambres, l'ordre n'est maintenu que par des pénalités pécuniaires ; les scrutins sont des affaires ; les délibérations, des marchés. Les syndicats pour le pillage du budget groupent les hommes des opinions les plus éloignées. Les votes ministériels se négocient contre des traités de fournitures.

Au Congrès, les suffrages vont aux hommes d'Argent. Nulle élection ne fut plus significative que celle de Casimir-Perier, désigné par son énorme fortune, par ses domaines, ses mines et ses forteresses féodales. Il synthétisait le régime de l'Argent. Il était l'Argent. Autour du Président de l'Argent se rallia le parti de l'Argent, formé des déserteurs millionnaires de tous les anciens partis.

M. de Larochefoucauld, duc de Doudeauville, chef de la droite royaliste, crie au ministre Méline : « Nous vous demandons et nous vous demandons uniquement de nous défendre contre le socialisme. » Il appelle socialisme tout ce

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

qui menace l'Argent, comme le gouvernement appelle anarchisme tout ce qui menace l'arbitraire.

A condition que ce gouvernement, quel qu'il soit, promette de protéger l'Argent, il a pour lui tous les prétendus champions du trône, de l'autel, de la morale, de la justice et de la liberté. Les révolutionnaires nantis et les féodaux survivants fraternisent; unis par la commune possession de l'Argent, par les tripotages et par les jouissances, ils fondent la ligue des hommes d'Argent contre la multitude qui n'a pas d'Argent.

Dans les questions de probité vulgaire aussi bien qu'en matière politique, ceux que leurs électeurs ont nommés pour abattre le régime s'en déclarent les soutiens; et le 28 décembre 1893, dix-sept députés de droite, le prince d'Arenberg, les deux barons Reille, le baron de Mackau, le baron Gérard, le comte de Levis-Mirepoix, de Kergariou, de Rouvre, de Wignacourt, de Witt et consorts s'opposent à ce que « la lumière » soit faite sur les scandales parlementaires.

Quand le Parlement subit en toute servilité le joug de l'Argent, comment la presse y échapperait-elle?

Elle n'y échappe point; elle a pour l'Argent

des délicatesses ingénieuses ; elle tait le nom des criminels riches; elle invente des justifications pour les plus effrontés forbans.

Condamné pour abus de confiance à deux ans de prison, à vingt mille francs d'amende, au maximum de la peine, Eiffel trouve des journaux pour annoncer son acquittement; les Lebaudy sont saignés par ceux qui les défendent plus cruellement que par ceux qui les attaquent; les listes du Panama fourmillent de publicistes; Sarcey se loue 3.000 francs.

Il se forme dans le même journal des associations étranges d'un « honnête homme » et d'un aigrefin, le premier couvrant de sa « haute honorabilité » les opérations du compère.

Les journaux puritains, dont la morgue inflige aux autres de quotidiennes leçons, coûtent le plus cher aux corrupteurs. Le *Temps* accapare les chèques du rapport Flory. Le *Journal des Débats* consacre vingt numéros à lancer les mines d'or; et parce qu'un Weyl lui procure « des affaires », il donne à ce juif expulsé de la flotte, chassé par M. de Mahy des bureaux de la marine, flétri par des arrêts de justice, traité publiquement partout de traître et de vendu, la place de Francis Charmes, pour calomnier dans les mêmes colonnes les amis et les doctrines du vaillant écrivain.

C'est pour symboliser cet état d'âme que la presse met à sa tête, choisit comme président de son association principale, comme représentant officiel de toute la corporation, le directeur qui a réalisé la plus forte somme dans la plus vaste filouterie des vingt dernières années : M. Hébrard.

La Justice, enfin, reçoit les ordres de l'Argent.

En octobre 1881, aux obsèques du baron James de Rotschild, devant le Ministre des Finances, le préfet de la Seine et le corps diplomatique, marchait une délégation de la Cour d'Appel en robe, attestant que, parmi les pouvoirs asservis à l'Argent, le pouvoir judiciaire est le plus humblement domestiqué.

La loi l'y invite, elle qui maintient la contrainte par corps pour les amendes, les restitutions, les dommages et les frais dus à l'État, et traite d'une façon si différente le condamné riche ou le délinquant sans ressources.

Les arrêts s'inspirent du même esprit, qu'ils émanent des juridictions d'honneur ou des tribunaux judiciaires. Quand un entrepreneur du Panama dérobe aux souscripteurs une somme de vingt-six millions, la juridiction d'honneur par excellence, le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, la réunion des hommes d'honneur

professionnels les plus qualifiés de Franco dans le civil et dans le militaire, proclame qu'il n'a point failli à l'honneur et qu'il doit en porter honorablement les insignes.

Et la Justice qui le renvoie flétri mais indemne, veille à ce qu'il jouisse en paix du fruit de son prodigieux larcin, prête à punir des peines de la diffamation le volé qui traiterait de voleur l'homme d'honneur aux vingt-six millions.

En juillet 1896, sur l'appel du Grand Verrier Rosséguier, la Cour de Toulouse prononce qu'il est licite aux députés, aux publicistes, de soutenir le patron millionnaire contre ses ouvriers en grève, et qu'il est illicite de soutenir les ouvriers contre le patron ; qu'il est licite d'outrager les ouvriers, de pousser le patron à les priver de travail, de salaire, à les dompter par la faim, et qu'il est illicite de plaider la cause des ouvriers.

C'est une « immixtion légitime dans la grève », d'ôter aux ouvriers pauvres le pain de leurs enfants; c'est une « immixtion condamnable », de diminuer les profits du patron. La sentence restera.

Elle était digne de la Cour de Toulouse, comme elle eût été digne de cette Cour de Chambéry dont les conseillers se faisaient hé-

berger trois mois chaque année par le tenancier d'un tripot.

Il est devenu banal d'opposer le châtiment impitoyable des gueux qui ont volé un pain, des vagabonds qui couchent sous les ponts, faute d'un petit hôtel, aux acquittements solennels des grands aigrefins, des flibustiers de haute finance, des détrousseurs de toute la nation. Le contraste s'affirme en permanence dans les salles empestées du Palais de Justice. Quatre audiences de Correctionnelle en révèlent plus long et sèment plus de germes d'indignation que vingt pamphlets.

Ayez la patience de les suivre. Il le faut. Voyez ces magistrats prêts aux génuflexions devant les voleurs de millions qu'ils absolvent, et méprisants, féroces, contre le troupeau des malheureux qu'ils expédient sans les entendre, en bâillant, dans les prisons et dans les bagnes.

Ecoutez-les, au mois de mars 1896, prier avec des grâces funambulesques Mlle Marsy de vouloir bien éclairer la justice; trois semaines plus tard entendez-les maltraiter, condamner à la prison « la fille » Antoinette G., coupable « d'homicide par imprudence », parce que son petit enfant s'est brûlé dans le poêle, pendant qu'elle travaillait pour le nourrir à la Raffinerie parisienne. Les deux femmes avaient le même patron; l'une

gagnait les millions Lebaudy et l'autre les consommait. Les magistrats ont appris à la « fille » Antoinette G. quel genre d'ouvrage elle aurait dû choisir pour mériter leur respect.

Les mêmes délits, commis dans les mêmes circonstances et causant le même préjudice aux mêmes personnes, appellent une sanction différente selon la fortune de leurs auteurs. La petite ouvrière, poussée par un mouvement de coquetterie à voler dans un grand magasin le coupon de dentelle qu'elle ne pourrait acheter, est frappée sans miséricorde, jetée à Saint-Lazare, perdue pour jamais. La femme riche, poussée par l'avarice à voler le même objet qu'elle pourrait payer, n'est pas même poursuivie; ce n'est plus une voleuse, mais une « kleptomane ». Son Argent répond de son innocence.

Condamnés par exception, les riches n'endurent point le même traitement que les pauvres. La prison leur est une retraite confortable. L'auteur du crime le plus détestable, Dreyfus, sauvé de la mort par l'Argent des siens, doit à son Argent, au lieu de châtiment, une existence qu'envieraient des milliers d'honnêtes travailleurs.

L'Argent qui permet tout, même de trahir la patrie, permet de tuer.

Il n'est pas question ici des massacres coloniaux, ordonnés pour des sommes d'argent, pour des spéculations de Bourse, pour des marchés de fournitures, pour des trafics de concessions, par des ministres et des législateurs à tout faire. Dans les bureaux de l'Etat, la vie de sept mille soldats se vend comme une croix de la Légion d'honneur ou comme un mandat sénatorial. Mais le marché ne prend pas le nom d'assassinat parce qu'un horrible sophisme l'abrite sous l'invocation sacrée de la patrie. Ou si cette traite de la chair française est bien un immense assassinat, elle ne relève que de la justice individuelle. La justice sociale se récuse.

D'autres meurtres, où le patriotisme n'est point mêlé, se commettent cependant au grand jour. Les financiers doivent compte de la mort des commerçants que leurs fructueuses banqueroutes acculent au suicide. Les armateurs doivent compte de la mort des marins qu'ils envoient à Terre-Neuve, en les affolant d'alcool, sur des bateaux pourris que couvre une trop avantageuse assurance. Les compagnies de mines doivent compte de la vie des ouvriers, les compagnies de transport doivent compte de la vie des voyageurs que déciment des catastrophes, non point par une inéluctable fatalité, mais parce que la cupidité des exploitants a refusé de sub-

venir au personnel, à l'outillage, aux précautions nécessaires.

Quand le garde forestier Pestre tue à coups de revolver le sourd-muet Lecomte, qui ramassait du bois dans une forêt *nationale*, on l'acquitte, on l'approuve, car il a tué au nom de l'Etat. Et l'Etat qui peut faire tuer à son gré mille, dix mille ou cent mille sujets, peut bien en faire tuer un, sans inconvénient.

Les particuliers très riches participent à ce privilège.

Dans le procès Lebaudy, on raconta que de Cesti avait procuré à son ami Max les crachats d'une femme tuberculeuse, et qu'il l'avait ensuite fait chanter, en le menaçant des révélations de la poitrinaire. Il lui proposa de supprimer le témoin; moyennant cinq mille francs, des complices devaient l'assassiner dans un voyage. « *Naturellement*, disaient les journaux, Max Lebaudy accepta d'enthousiasme la combinaison. » De Cesti a été mis en prison, parce que son offre était illusoire. L'intéressant millionnaire avait payé l'assassinat d'une femme; la femme n'a pas été assassinée; de Cesti n'est qu'un escroc. L'opinion publique s'apitoie sur Max, et la Justice frappe Cesti.

Le 5 octobre 1895, un autre Lebaudy, « par sa maladresse et son imprudence », tue un

vieillard de soixante-seize ans, estropie un jeune homme qui l'accompagnait: il lui en coûte en tout cent francs d'amende. Mais en mars 1896, il obtient cinq mille francs de dommages et intérêts de l'*Intransigeant*, qui a mentionné le bruit de sa démence. C'est-à-dire qu'à l'estimation des magistrats, la tranquillité morale d'un millionnaire vaut cinquante fois plus cher que la vie de deux citoyens.

Rothschild, étant le plus riche, peut aller plus loin. Dans les domaines princiers, anciens apanages du sang royal, qui sont maintenant leurs fiefs, les Juifs allemands exercent les droits de haute et basse justice. Avec la complicité des magistrats, des préfets, des commissaires, des gendarmes, ils perçoivent des amendes, ils appliquent la peine de mort.

A Boulogne, un Rothschild a fait abattre à coups de fusil des ouvriers qui lui dérobaient des fleurs. A Luzarches, un Rothschild a fait abattre à coups de revolver un chemineau qui voulait traire une vache. Dans la forêt du Lys, au mois de mai 1896, le baron Henri de Rothschild a fait tuer par trois de ses gardes un paysan qui colletait des lapins. Nulle condamnation. Juifs ou non, les milliardaires sont inviolables, et leurs laquais aussi.

On s'en prend aux Rothschild, à leurs parcils;

on les outrage; on les menace. Pourquoi? Ces gens connaissent leur pouvoir; ils en usent. Il ne faut pas s'étonner de l'audace des tyrans, mais de la lâcheté des esclaves.

Regardez ces paysans, qui tremblent devant les hommes d'armes du milliardaire, qui laissent assassiner leurs frères et qui ne bronchent pas. Leurs pères ont fait des révolutions, des jacqueries, parce qu'ils ne voulaient pas rester sous le joug des seigneurs. Ceux-ci sont matés; ils n'oseraient secouer le joug de l'Argent.

Considérez ces magistrats, ces fonctionnaires, ces gendarmes, saoûlés par la vision d'un tas d'or. Et ce gouvernement qui abandonne une part de la souveraineté, qui permet à des particuliers d'entretenir des troupes en armes, de régner sur les domaines publics, de barrer les routes nationales, de rançonner et d'égorger les citoyens. Magistrats, fonctionnaires, gouvernement : c'est la France.

Voyez ces gardes. Français, ils tuent des Français pour cent francs par mois; ils sont orgueilleux de leur livrée et de leur besogne; ils ne reculeront devant rien pour contenter leur maître.

Va donc, Juif! Puisque tu as l'Argent, tu as le Gouvernement, tu as la Justice, tu as la France. Pour de l'Argent, tu trouveras des Français qui

te livreront leur fille; tu en trouveras qui pendront leur mère.

Tue, baron, tue! Peut-être qu'à force d'en tuer, tu remettras par l'épouvante un peu de cœur au ventre des autres.

II

CHATIMENTS

Ce n'est pas impunément qu'un peuple s'abaisse à ce point ; il n'y a pas d'abdication sans châtiment.

Voué au culte exclusif de l'Argent, le peuple français glisse vers la mort ; non pas vers la mort tragique des vaincus qu'extermine d'un seul coup le vainqueur implacable, mais vers la mort honteuse et lente, vers la gangrène qu'engendre la plus sale des passions. Car la domination de l'Argent corrompt à la fois la vie politique, et la vie économique, et la vie morale de la nation ; elle l'empoisonne dans tous les foyers de son être.

En France, le suffrage universel est à vendre ; il se livre au plus offrant enchérisseur. Les républicains de race en conviennent à leur honte. Alphonse Humbert, Camille Pelletan confessent que la question de frais d'élection domine tous les scrutins. Dans telles circonscriptions, deux concurrents dépensent cinq cent mille francs

pour se disputer un mandat. Ailleurs, les élus qui ne doivent pas leur titre à la fraude officielle ont dû s'engager au delà de leurs ressources; ils sont entre les mains des usuriers d'argent ou des usuriers de crédit; les voilà complices, instruments aveugles des spéculations prochaines.

Ayant payé le suffrage universel, ils le traitent à bon droit comme une marchandise. La nation qui s'est vendue ne peut pas s'étonner d'être revendue. Les élus pauvres sont obligés d'exécuter les marchés qu'ils ont conclus; les élus riches ne sont pas moins pressés de rentrer dans leurs avances. Tous trafiquent de ce qui passe à leur portée. Une fois la première pudeur étouffée, la facilité du gain criminel les enflamme d'une cupidité toujours plus ardente.

Leur ambition n'est plus cette noble soif du pouvoir pour le pouvoir, pour le commandement, pour la réalisation des rêves humanitaires ou patriotiques. Leur ambition n'est que de la vanité, que l'appétit des basses jouissances, des plaisirs bruyants et grossiers, du scandale. Dans un pouvoir plus grand, ils ne cherchent qu'une influence à vendre plus cher, qu'une commodité pour des tripotages plus fructueux.

Où est la politique? On se sert encore des

vieux mots pour faire croire au peuple naïf que le Parlement s'occupe de politique : il ne s'occupe que d'affaires.

Les anciens groupes politiques sont des syndicats d'affaires, des syndicats de participation pour l'exploitation du pays. Des radicaux? des socialistes? des royalistes? Il n'y en a plus. Il y a des syndicats de représentants du ver à soie, des syndicats de représentants de la betterave, des syndicats de représentants des ports de commerce, des syndicats de représentants des ports militaires, qui s'arrachent les débris de la fortune publique et négocient le partage du budget.

Ils ne trompent pas leurs électeurs, qui les ont choisis en connaissance de cause. Ils ne méritent point de blâme. Les coupables sont les citoyens qui vendent leurs suffrages à ces trafiquants, et qui ne réclament d'eux que d'habiles trafics.

En 1891, durant toute une année, la discussion du nouveau régime douanier n'a été qu'une suite de marchandages, où ceux-ci convenaient avec ceux-là de leur livrer telle catégorie de consommateurs, à condition de pouvoir librement égorger telle industrie. On feint de ne pas comprendre le brusque revirement d'une circonscription qui passe du bonapartiste au

socialiste ou du révolutionnaire à l'opportuniste; en réalité, les électeurs ne se soucient guère de l'étiquette politique; ils vont simplement à l'homme d'affaires le plus adroit et le moins scrupuleux, dont ils attendent les meilleurs services.

Dans la Haute-Saône, les électeurs du ministre Baïhaut ne l'ont jamais renié, n'ont jamais rougi de leur choix ; ils s'en sont loués; ils ont condamné seulement la maladresse dernière qui les a privés de son dévouement; car il leur procurait autant d'avantages illégitimes qu'il se ménageait à lui-même de profits criminels. « Il faisait bien leurs affaires en faisant bien les siennes. »

Toute une fraction de la Chambre est élue pour combattre le gouvernement, pour ébranler le régime et ruiner la Constitution. C'est la Droite. La voit-on fidèle à sa mission? Point. Muets à leur banc, les hommes de la Droite soutiennent les ministères qu'ils prétendent le plus mépriser; ils approuvent, ratifient tous les attentats contre la liberté. Leur courage va rarement jusqu'à l'abstention. Pourquoi? Sont-ils plus sots que les autres? La tribune est encombrée d'imbéciles. Mais ils ne sont pas libres.

Avec ces ministres qu'ils devraient confon-

dre, accabler, prendre à chaque séance en flagrant délit d'incapacité ou de prévarication, — ils font des affaires!

Des écrivains sont souvent bien surpris de découvrir que leur silence ou leur concours a été promis aux ministres par un membre de l'opposition, comme l'appoint d'un marché de transports ou de fournitures. Les électeurs qui ont cru montrer beaucoup de prudence en choisissant des représentants millionnaires, pour qu'ils fussent à l'abri des tentations, ne savent pas qu'ils ont seulement rendu nécessaires des tentations plus fortes, et qu'un opulent coquin coûte au pays dix fois plus cher qu'un coquin famélique.

De l'extrême gauche à l'extrême droite, il y en a sur tous les bancs. Ils sont de toutes les grandes compagnies, de tous les conseils d'administration de mines, de navigation, de chemins de fer, d'eaux, de gaz, de fonderies, de produits chimiques, de banque et de crédit, de magasins généraux, de comptoirs coloniaux, de hauts fourneaux, de tout ce qui domine la fortune publique.

Ils sont élus par les citoyens pour défendre les intérêts de l'Etat contre les compagnies, et par leurs actionnaires pour faire prévaloir les intérêts des compagnies sur ceux l'Etat. Ils

doivent s'expliquer devant les électeurs avec des phrases creuses; devant les actionnaires, avec des chiffres précis; d'ailléurs, ils sont eux-mêmes leurs principaux actionnaires. Comment hésiter? Ils n'hésitent pas. Il trahissent le mandat politique pour remplir le mandat financier. Ils traitent avec les ministres pour des marchés, avec leurs collègues pour des lois. Ils distribuent les billets de mille francs pour attraper les millions.

Peuvent-ils accuser de corruption, comme députés, les ministres qu'ils ont corrompus le matin comme industriels? Peuvent-ils accuser de friponnerie à la tribune les collègues qu'ils ont achetés tout à l'heure dans les couloirs? Corrompus et corrupteurs se contrôlent mutuellement : quelle farce!

Comme ils avaient symbolisé par l'élection de Casimir-Perier le règne de la haute finance, ils ont symbolisé par l'élection de Félix Faure le triomphe des affaires. D'abord, l'Argent accumulé; ensuite, l'Argent qui s'accumule. D'abord, le milliardaire le plus insolent; ensuite, l'homme d'affaires le plus roué.

Tous ne sont pas des forbans. Quelques-uns ont déjà tant d'Argent qu'ils dédaignent d'en voler d'autre. Valent-ils mieux? Entendez la voix du duc de Doudeauville, qui supplie l'an-

cien communard Méline de le protéger contre la révolution, et qui lui livre à ce prix sa conscience et ses votes : « Défendez-nous du socialisme ! Défendez nos terres, nos mines, nos hôtels, nos châteaux ! Défendez les diamants de nos femmes, les perles de nos filles d'Opéra, les dentelles de nos chiennes ! Défendez le luxe immonde où nous croupissons ! Alors, nous n'aurons plus de haines contre vous ; nous n'aurons plus d'espoir qu'en vous ! »

On accuse ces hommes d'avoir ainsi livré jusqu'à leur foi, jusqu'à leur Dieu. C'est faux ! ils y sont fidèles. Car ils n'ont de foi qu'à l'Argent. Ils n'ont qu'un Dieu : l'Argent.

Et le peuple stupide qui les prend pour maîtres ne serait pas trahi ?...

Pour l'honneur de la Justice éternelle, il faut qu'il le soit. Il l'est tous les jours, et de toutes les façons.

Le 17 janvier 1893, la Chambre du Panama vota pour la Banque l'autorisation d'émettre un supplément de billets de cinq cents millions ; elle procurait à l'établissement financier, sans aucune compensation pour l'Etat, un bénéfice net de douze à quinze millions par an. Qui croira que le don fut gratuit ? Ce n'est pas ceux qui virent alors circuler dans les couloirs, important, affairé, protecteur, l'intermédiaire

connu de la Banque auprès du Parlement et de la Presse.

Cinq cents millions de papier nouveau n'étaient pas seulement pour la Banque un moyen de gagner par an quinze millions de plus. La Banque est Rothschild; Rothschild de Paris est Rothschild de Vienne. A ce moment, l'Autriche allait remplacer sa monnaie de papier par une monnaie d'or. Les Français prirent le papier pour fournir l'or à la Triple Alliance.

Le pays est encore vendu, lorsque vingt-cinq ans d'efforts et de sacrifices, vingt-cinq milliards engloutis, n'aboutissent qu'à constituer une armée sans commandement, une armée sans tête. Le pays est encore vendu, lorsque deux cent cinquante millions dépensés par an ne lui donnent qu'une illusion de marine, une marine sur le papier; lorsque tous les plans rationnels d'organisation navale et d'armement sont repoussés de parti pris, pour gaver de millions le syndicat métallurgiste qui tient bureau ouvert de corruption, qui paye les parlementaires, les militaires et les publicistes.

Le pays est vendu quand la spéculation, organisée par les lois prétendues protectrices du travail national, engouffre dans la caisse de quelques accapareurs la valeur de tous les produits du sol; — quand l'agriculteur cède ses

denrées à perte, que le consommateur les achète aux prix de famine, et que des syndicats d'intermédiaires raflent les millions par dizaines; — quand une association de quatre ou cinq raffineurs, en dépit du Code pénal, gagne cinquante millions par an à faire payer le sucre, aliment indispensable, trois fois plus cher aux Français qu'aux Anglais, bien que la production française soit double de la consommation et que le cultivateur de betteraves ne couvre qu'à peine ses frais; — quand le budget fournit aux compagnies de navigation des primes à la construction supérieures au prix des bateaux construits.

Le pays est vendu, quand des emprunts d'un milliard sont émis avec de telles conditions de souscription qu'ils peuvent être interceptés en totalité par les gros banquiers, et n'arrivent aux citoyens qu'après avoir acquitté une dîme de millions; — quand les grandes adjudications de fournitures sont réglées d'après les convenances de syndicats constitués tout exprès, et que les cahiers des charges sont communiqués d'avance aux affiliés, comme on l'a vu pour les services postaux de la Méditerranée; — quand les colonies comme l'Indo-Chine contractent des emprunts à dix-huit pour cent par une série de marchés usuraires, au béné-

fice des hommes de paille de certains politiciens; — quand les communes de France sont obligées d'emprunter sans adjudication, sans le bénéfice de la concurrence, à des taux qui les accablent, au profit du grand établissement financier où se nourrissent les hommes d'Etat et les journaux officieux de la République; — ou quand l'Etat octroie des concessions comme la ligne de Bône-Guelma, où le concessionnaire est assuré d'un énorme revenu s'il rend le trafic impossible au lieu de le développer; — ou quand l'Etat rachète au pair les titres d'un monopole tombés à rien; — ou quand le Parlement décide la mort de dix mille Français pour remonter le cours des fonds tunisiens, pour convertir la dette malgache, pour faciliter l'exploitation des chemins de fer sahariens, des champs de pépites et des wharfs...

Voyez ce misérable citoyen, qui croit avoir fait un coup de maître en prostituant son vote pour quelques écus, ou son influence électorale pour un emploi de mendiant : qu'a-t-il gagné? Que la vie lui devient plus rude.

C'est lui qui supporte les conséquences finales; c'est son travail qui doit produire les millions dont s'alimentent « les affaires »; c'est le sang de ses enfants qui coulera dans les aventures lointaines; c'est sa patrie qu'il livre appau-

vrie, affaiblie, sans or et sans armes, aux agressions de l'ennemi.

Si le culte de l'Argent conduit le pays à sa déchéance politique, à sa ruine économique, il le précipite à sa perte morale. Il avilit les caractères, il dissout les âmes, en même temps qu'il multiplie les ferments de haine et de guerre civile.

Dès qu'il n'y a plus d'autre bien au monde que l'Argent, dès qu'il n'y a plus d'autre voie vers le bonheur et vers l'action que la possession de l'Argent, la question d'Argent seule remplit la vie humaine. Car l'homme n'est homme que s'il tend à vivre d'une vie toujours plus complète.

La nation se divise alors en deux camps. D'un côté, ceux qui détiennent l'Argent, qui prétendent le conserver. De l'autre côté, ceux qui manquent d'Argent et qui sont résolus à le conquérir à tout prix, puisqu'ils ne peuvent y renoncer sans renoncer à vivre. Entre les deux armées, lutte implacable, d'abord hypocrite et sourde, bientôt ouverte, horrible, où succombera la patrie, déchirée de ses propres mains jusqu'aux entrailles.

Représentez-vous, déjà, le drame fratricide des familles divisées par le partage de l'Argent: les enfants, se disputant la dépouille du père;

les mères, détournant l'héritage des fils; et les hontes du mariage d'argent, les filles livrées aux riches vieillard, les fils calculant le profit d'une union infâme, la prostitution des femmes encouragée par les maris pour grossir les ressources du ménage; nulle fille pauvre ne pouvant échapper au soupçon de s'être vendue; nulle femme dotée ne pouvant savoir avec certitude qu'elle n'a pas été prise pour son Argent; et le malthusianisme, la stérilité volontaire, préparant la disparition d'un peuple jadis ardent, maintenant sans force parce qu'il est sans foi.

Pressentez les colères fiévreuses et les haines profondes de tous les êtres nés pour l'action, pour la lumière, et dignes du bonheur, que la misère étouffe lentement dans la bourbe et dans les ténèbres. Plus redoutables, ceux-là, pour l'ordre de choses, que les millions de pauvres brutes à qui l'industrie fait suer la somme de labeur qu'elles contiennent, avant de les rejeter à l'hôpital ou à la prison.

Naguère, ces énergies vivaces faisaient la noblesse, la gloire et la puissance du pays de France. Il les dédaigne aujourd'hui; livré aux hommes d'argent, il repousse les enthousiastes dans le scepticisme, les penseurs dans la colère, les apôtres dans la révolte.

L'anarchiste Vaillant devient meurtrier ; il meurt sur l'échafaud. Le gendarme qui l'engendra, et qui jeta sa mère séduite aux pavés de la rue, demeure le fonctionnaire honoré, pensionné, vivante représentation de la Loi, gardien de la Famille et de la Propriété, type de l'honnête citoyen.

Par le spectacle, par la divination de l'abominable combat pour l'Argent, la jeunesse est prématurément flétrie. En vérité, il n'y a plus en France de jeunesse : plus de gaieté folle ni de folle générosité, plus d'insouciance ni de témérité sublimes.

Les jeunes hommes se montrent prudents, prévoyants, avisés ; ils combinent, ils calculent ; du coin de l'œil, ils mesurent leurs adversaires possibles, leurs concurrents probables ; ils ménagent leurs ennemis et se défient de leurs amis. Avant d'avoir noué leur première intrigue, ils sont des intrigants parfaits. Ils ne souhaitent au monde que la richesse ; ils ne craignent que la pauvreté. A peine au sortir des bancs de l'école, ils prennent l'Argent pour dieu, l'Argent pour muse, l'Argent pour maîtresse.

Qui dira les ravages de la misère dans ces âmes desséchées et désertes ? Les déclamations des rhéteurs sordides ou des moralistes repus n'en peuvent donner la mesure. Ceux qui savent

la vérité se taisent; car en parlant, ils révéleraient leur détresse ou présente ou passée; ils se perdraient dans l'opinion des hommes.

On se vante de tout; telle est la vanité de l'homme, qu'il tire une sorte de gloriole de ses vices, de ses fautes, de ses sottises, de ses infirmités, de ses maladies. De sa pauvreté seule, il n'avoue rien; ou bien il ment; car c'est le vice honteux, l'infirmité répugnante, la tare inexpiable. Les écrivains indigents ne se lassent point de peindre le faste de leurs amours et de leurs ameublements: s'ils laissaient soupçonner leur gêne on ne les lirait plus.

La pauvreté, cependant, et non l'opulence, fait les vrais loisirs d'étude et de méditation. Le riche est absorbé par le souci de compter, de conserver, d'accroître et de jouir; la satisfaction de tous ses appétits émousse toutes ses facultés. Le pauvre, en sa solitude, n'a d'autre moyen d'user les heures que de penser; la colère bande les ressorts de son esprit; la famine aiguise son jugement.

Celui-là connaît la question d'Argent qui a manqué du nécessaire, et qui a senti plus cruellement la privation du superflu; qui a redouté la maladie, non à cause du mal, mais à cause des frais de médecin; qui a vécu parmi les riches, qui a goûté les imprudents triomphes

de l'esprit et subi les brutales revanches. de l'Argent; qui a supporté l'arrogance d'imbéciles opulents et souffert les mépris de méprisables sots; qui a su plaire, un soir, à quelque femme orgueilleuse et charmante, et que le soin de son honneur en a séparé le lendemain; qui a maudit le ciel joyeux, la lumière du jour, le mouvement des foules heureuses, et cherché l'isolement, le silence, la nuit.

« Plaie d'argent n'est pas mortelle, » affirme le proverbe menteur, et la sagesse sociale répond : « Plaie d'argent seule est mortelle. »

Perdez vos parents, vos enfants, l'élu de votre cœur : le premier choc sera rude; mais les années, les mois, atténueront votre douleur; elle finira par n'être plus qu'un attendrissement vague et presque doux. L'appétit vous reviendra. Mais perdez votre Argent : toute la vie, du matin au soir, vos travaux, vos efforts, vos actes les plus insignifiants, chaque parole que vous direz ou que vous entendrez, votre repas, votre habit qui s'use, vos souliers qui s'éculent, votre chapeau gras, vous rediront la catastrophe. Loin que le temps émousse la souffrance, il la rendra plus amère à mesure que vous vieillirez.

Dans la société présente, il n'y a véritablement qu'un mal qui contient tous les autres, qui torture l'être humain dans son corps, dans son

intelligence, dans son cœur, dans sa dignité : c'est la misère.

Souffrir la faim, souffrir le froid n'est rien ; mais souffrir la détresse des êtres aimés, souffrir le dédain de ceux qu'on voudrait chérir, souffrir le découragement, la lassitude, le désespoir, perdre jusqu'à l'orgueil d'où l'homme tire sa force et sa vraie grandeur, contempler la continuelle et fatale dégradation de son âme : voilà le supplice, entre les supplices qu'inventa pour sa créature le Dieu bourreau.

Le bien, le vrai, le beau, patrie, honneur, liberté : que disent ces mots, dans la société de l'Argent, au misérable?

Le bien, c'est l'Argent ; le beau, c'est l'Argent ; le vrai, c'est l'Argent ; la patrie, c'est l'ensemble des fortunes ; on a de l'honneur quand on a de l'Argent ; on est libre quand on a de l'Argent.

Quiconque n'a pas d'Argent, qu'il soit esclave ! il est exclu des honneurs, et de l'honneur ; il ne connaît de la patrie que le fisc et la caserne ; tout ce qu'il voit est laid ; tout ce qu'il pense est faux ; tout ce qu'il fait est mal.

Quel est le plus noble système de philosophie? la meilleure forme du gouvernement? la juste limite des droits du peuple et des attributions du pouvoir? Qui sera demain ministre ou

dictateur?... Questions dépourvues d'intérêt et de sens pour l'homme qui n'a pas d'Argent, qui ne sait s'il mangera la semaine prochaine, ou s'il couchera sous les ponts. Ce n'est plus un citoyen : c'est un pauvre.

Son cerveau roule une pensée unique : il n'a pas d'Argent; il lui faut de l'Argent. Il lui en faut pour vivre; il lui en faut pour jouir, s'il est temps encore; s'il est trop tard, il lui en faut pour se venger. Mourra-t-il sans réaliser jamais les rêves ardents de sa fièvre? sans punir ses offenseurs, sans prendre ses revanches?

Le règne de l'Argent suscite des générations mauvaises. La moitié des citoyens, enflammés de haine envieuse, défie du regard les autres, affolés de terreur haineuse. Leurs âmes ne recèlent que des sentiments bas; ils ne se trompent même plus par des phrases, par des déclamations convenues; ils n'ont plus qu'à peine, et maladroitement, le courage de l'hypocrisie.

Si le peuple de France n'arrache de son cœur le respect de l'Argent, l'admiration de l'Argent, le culte de l'Argent, il est perdu. Vautré dans cette fange fétide, il y finira, pourri.

III

DES LOIS ?

Quel remède?

Des lois? des lois contre la spéculation? contre l'accaparement de l'argent? des lois pour une équitable répartition des produits entre le capital, qui prend tout, et le travail, réduit au « salaire minimum »?

Vaine entreprise.

Que sont les lois? rien.

Les chasseurs content qu'ils prennent des cerfs, des élans, toutes sortes d'animaux au moyen d'un piège ridicule. Une cordelette, attachée aux arbres à quelque distance du sol, enclôt une portion de terrain; des morceaux de linge ou de papier blanc, suspendus à la ficelle, sont agités par le vent; à travers une ouverture ménagée, des rabatteurs poussent le gibier dans l'enceinte : et ces bêtes vigoureuses restent tremblantes, terrifiées par le léger épouvantail qui flotte alentour.

Tel est le piège à prendre les masses populaires

qu'on appelle législation. Dans un cercle de paperasses, de textes sibyllins, de grimoires, suspendus aux ficelles judiciaires, agités par des personnages de Guignol, par le mufle bestial du Gendarme, par la trogne égrillarde du Commissaire, par la figure sinistre du Juge, le peuple s'immobilise, effaré. Tombant sur les genoux, ce puissant animal offre son front au joug, son dos au bâton. Il lui suffirait de secouer sa peau pour faire voler en éclats les liens, les guenilles, les pantins et toute la machine. Mais il a peur, il est vaincu. Les chasseurs peuvent le traire, le tondre et l'écorcher.

Faites par une minorité, les lois ne sont faites que pour cette minorité. De même qu'elles tiennent les femmes en servitude parce qu'elles sont l'œuvre des hommes, — elles tiennent les pauvres et les faibles dans la poussière parce qu'elles sont l'œuvre des riches et des forts.

Quelle que soit l'enseigne du gouvernement, il demeure identique en tous lieux, en tous temps, parce qu'il est partout et toujours aux mains de la même classe. Et par une désespérante fatalité, si quelqu'un de la foule opprimée pénètre dans la troupe légiférante et gouvernante, il s'y agrège aussitôt.

Entrés d'assaut au Parlement, les socialistes

français avaient commencé de tout attaquer, de tout ébranler ; ils allaient tout abattre. En deux années, ils sont devenus bourgeois, parlementaires, plus ferrés sur les règlements, plus roués en fait de procédure que leurs adversaires. Ils rappellent les ministres aux saines doctrines de gouvernement ; ils veillent sur l'honneur des Magistrats, sur le prestige des Militaires, sur la moralité de l'Administration.

Parmi eux, les anciens ouvriers manuels sont tout fiers de se croiser les bras, d'arborer des redingotes et des frisures victorieuses, de se promener en fiacre, de s'abreuver avant, pendant, après la séance. Ils recommandent la patience et la temporisation. Faberot et Coutant s'enivrent de leur propre éloquence ; ils sentent sourdre en eux l'homme d'Etat ; Basly et Lamendin triomphent par leurs gilets jaunes et leurs cravates d'azur ; Guesde assure aux gens de Roubaix que la face du monde a bien changé depuis qu'il touche vingt-cinq francs ; Mesureur « s'en f... » et Boyer s'en contre-f...

Quant à Jaurès, quant à Millerand, dont l'ardeur première avait éveillé tant de curiosités, de sympathies, de vœux secrets ou de francs enthousiasmes, ils se laissent noyer dans les éléments inférieurs ; ils s'égarent dans les théories obscures et dans les espoirs chimériques

du collectivisme. Les élans admirables de l'orateur poète, les réquisitoires terribles de l'orateur justicier s'effacent, submergés par les fielleuses et filandreuses récitations de Vaillant.

Qu'est-ce qu'ils nous proposent ?

De changer de servitude.

Actuellement, l'esclave travaille pour un maître déterminé. Les collectivistes lui offrent de travailler pour un maître indéterminé : la collectivité, l'Etat.

Actuellement, le Capital abandonne aux travailleurs la portion du produit indispensable à leur subsistance ; il les nourrit aujourd'hui pour qu'ils continuent demain leur effort ; il les admet à la participation en leur accordant du pain comme il y admet les machines en leur fournissant du charbon ; il s'attribue tout l'excédent. Les collectivistes prétendent opérer le même prélèvement au profit d'une bande de tyranneaux.

Les casseuses de sucre et les mineurs d'Anzin s'épuisent pour subvenir aux débauches des « Petits Sucriers », au luxe des « Grands Casimirs ». Ils s'épuiseraient pour engraisser Faberot, pour désaltérer Coutant, pour orner le petit hôtel de Vaillant, pour nourrir l'arrogance de Guesde. Est-ce la peine de changer ?

La loi ne peut rien.

Ceux qui la fabriquent s'unissent à ceux qui l'appliquent pour la discréditer. Dans chaque législature, un millier de propositions et de projets sont présentés par les ministres et par les membres du Parlement. L'exposé des motifs de l'auteur, puis le rapport de la Commission, se résument invariablement dans cette idée : « Messieurs, il faut refaire au plus vite la loi en vigueur, parce qu'elle est absurde, parce qu'elle est inique, parce qu'elle est odieuse. » Et c'est vrai. Toutes les lois, toutes les dispositions de loi sur lesquelles peut tomber leur attention se trouvent réellement absurdes, iniques, odieuses. Ils les refont : et les nouvelles sont pareilles aux précédentes. A la législature prochaine, on les attaquera de la même manière, avec les mêmes arguments, avec autant de raison.

Les lois sous lesquelles nous vivons nous viennent en partie des Romains, bandits atroces, en partie des inquisiteurs et des bourreaux du moyen âge ; elles sont pleines de chausse-trappes, impitoyables aux faibles et aux pauvres. Si nous les supportons, c'est parce que leur infinie multiplicité permet aux juristes de les annuler par leurs propres contradictions ; parce que l'ignorance ou la paresse des magistrats s'y égare ; parce que la corruption, qui

obtient des tribunaux tant de crimes juridiques. leur arrache aussi parfois des sentences équitables.

Necker, le ministre de l'Ancienne Monarchie expirante, écrivait en 1776 :

On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre contre les bêtes sauvages.

Cependant, on ose le dire, après avoir établi des lois de propriété, de justice et de liberté, on n'a rien fait encore pour la classe la plus laborieuse des citoyens. « Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire : nous ne possédons rien; vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre; vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons. »

En cent vingt ans, depuis cette parole, qu'ont changé les lois à l'état social ?

Rien.

La société ne sera point transformée par des lois.

Si des lois pouvaient la transformer, elles ne verraient jamais le jour, puisque la caste législante est justement intéressée à perpétuer l'iniquité, fondement de son pouvoir et de ses jouissances.

IV

RÉVOLUTION? CHAMBRE ARDENTE?

M. Jonnart, ministre centre-gauche, appelle les riches « des fonctionnaires de richesse », c'est-à-dire évidemment des administrateurs d'une chose publique. Selon saint Basile, « le riche est un larron. » Selon saint Jérôme, « l'opulence est toujours le produit du vol; si le vol n'a pas été commis par le détenteur actuel, il l'a été par ses ancêtres. » Du temps de ces anarchistes que furent les grands chrétiens, il n'y avait heureusement ni Dupuy, ni Barthou, ni leur loi de sûreté générale. La plupart des Pères de l'Église considèrent le capitaliste comme un fléau public et comme un malfaiteur probable. Bossuet reconnaît aux pauvres « le droit si naturel de prendre dans la masse commune ce qui leur est nécessaire ».

M. Denys Cochin, vigilant avocat de la Richesse acquise, affirme que les pauvres n'ont rien à prendre, parce que les riches, dans leurs testaments, leur font spontanément une large

part. Même en admettant que cette coutume fût réelle, au lieu d'être imaginaire, la boutade de M. Cochin ne serait encore qu'un paradoxe.

A l'approche de l'An mil, les nobles pillards de grands chemins restituaient en fondations pieuses une partie des richesses qu'ils avaient extorquées aux marchands et aux laboureurs. A l'approche du Grand Soir, les insatiables pillards de la finance et de l'industrie croient racheter leur âme et garantir leur butin par de petites aumônes; quand ils ont ramassé vingt millions dans la sueur et dans le sang d'un peuple de malheureux, et qu'ils ont légué cent mille francs aux bureaucrates de l'Assistance publique, leur conscience est en paix.

La Justice ne se déclare point satisfaite à si bon compte.

Ils s'en doutent. Ils font, pour plus de sûreté, des lois contre la justice et proclament (12 juillet 1893) « qu'il n'y a pas de droit contre la loi ». Parole monstrueuse, aussitôt relevée par leurs ennemis, et qui les perdra. C'est le propre de cet instrument de tyrannie qui s'appelle la loi de servir à tous les crimes. Et Guesde a pu prédire à coup sûr aux fauteurs de légalité meurtrière et de légalité spoliatrice (22 novembre 1893) : « C'est votre légalité qui vous tuera; elle sufflra contre vous. »

Sans doute, s'ils sont guillotinés dans les formes ou pendus en vertu d'un texte, ces Byzantins mourront contents. Mais peut-être seront-ils privés même d'une telle consolation, si l'impatience des multitudes souffrantes coupe court aux atermoiements des agitateurs nantis.

Les prophètes de la Révolution ne se pressent point d'agir; ils préfèrent vaticiner, pontifier, découvrir tous les matins l'Amérique. Ils découvrent, par exemple, que la fortune des riches représente la différence entre la valeur du travail fourni par les pauvres et le prix qu'ils en ont reçu. Ils découvrent que, par une « loi d'airain », les salaires sont toujours fixés sur le *minimum* des nécessités de l'existence; ou bien encore, que la condition de l'esclave était supérieure à celle de l'ouvrier libre, puisque le maître soignait l'esclave comme une valeur de son patrimoine, tandis que le patron tire le plus vite possible de l'ouvrier le plus grand effort possible, l'use, le rejette, et le remplace, sans frais par un autre tout neuf. Ils découvrent que deux et deux font quatre, et que les alcools de l'assommoir ne valaient pas ceux de la buvette parlementaire.

Quand ils ont noté toutes ces découvertes, ils les délayent en mortelles harangues; ils se gonflent, se rengorgent; ils annoncent que la

science sociale a fait un grand pas et que le peuple va se sentir soulagé.

Or le peuple, qui ne se sent jamais soulagé, trouve le temps long.

L'auteur de la présente étude est un « réactionnaire » notoire et qualifié; tous ses confrères républicains l'attesteront au besoin. S'il était un révolutionnaire, il ne répandrait pas à la tribune et dans la presse de fades homélies sans conclusion. Il ne suivrait pas Jaurès, et Millerand, et Sembat, dans les spéculations nuageuses du collectivisme. Il s'adresserait aux intelligences nettes, aux énergies prêtes, et tiendrait à peu près ce langage :

« Nous voulons la Révolution ; nous voulons que, de gré ou de force, la Société soit immédiatement réformée.

« Qu'est-ce que la Société?

« En 1789, les privilégiés prétendaient figurer la nation, dont ils n'étaient que les quatre centièmes. Le Tiers leur apprit que, la nation, c'était lui.

« Aujourd'hui, la poignée de privilégiés qui fait les lois et les applique prétend figurer la Société. Quand on les attaque, ils disent qu'on attaque la Société. Pur sophisme!

« *Leur* société n'est qu'un syndicat d'exploiteurs et de satisfaits, réunis pour la résistance aux exploités. Mais la Société, c'est l'ensemble des citoyens, unis par certains intérêts communs, par certains sentiments communs. La Société française ne se compose pas de quelques milliers de parasites opulents. La Société française comprend tout le peuple de France.

« *Quand nous préparons la Révolution, nous n'attaquons pas la Société* : NOUS VOULONS L'AFFRANCHIR.

« *Les ennemis de la Société, ce n'est pas nous: c'est ceux que nous voulons abattre. Nous en sommes, nous, les champions; nous en serons les libérateurs.*

« Les gouvernants se sont vantés d'établir l'égalité devant l'impôt, devant la justice, devant le service militaire. Ils ont trois fois menti. Nous ne mentons pas, nous, quand nous jurons de fonder l'égalité vraie, l'égalité devant la loi de la vie, l'égalité devant le travail.

« *Quiconque ne vit pas de son travail vit du travail d'autrui.* Qui consomme et ne produit pas est un être nuisible.

« Ils nous ont répété que le travail c'est la liberté, la santé, le bonheur. Ils raillaient insolemment. Oui, le travail de dix hommes qui s'usent le cerveau, le travail de cent hommes

qui se brisent les membres, c'est la liberté, la santé, le bonheur... d'un autre. Pour que cet autre jouisse des produits de la nature et de l'industrie humaine, pour qu'il goûte les arts, qu'il respire l'air des forêts, qu'il coupe son oisiveté voluptueuse de quelques *sports* hygiéniques, il faut que cent hommes tournent la meule.

« Assez d'ironies !

« On nous accuse de vouloir détruire le Capital. Et la destruction du Capital, c'est le retour à la barbarie, à l'âge de pierre. Par de tels sophismes, on obstrue dans les esprits grossiers les voies de la vérité si simple. On nous réfute à l'aise, en nous déclarant absurdes.

« Certes, le Capital est indispensable à la production. Mais il n'est pas indispensable à la production que le Capital s'accumule entre les mains de quelques « fonctionnaires de richesse ». Ah ! l'agréable emploi, que la gestion d'un tas de millions pour le compte de la Société ! M. Jonnart, qui l'a défini, l'ambitionne. Mais il suppose d'autre part une trop grande somme de souffrances ; il est temps de le supprimer. Comme de simples sous-préfets, les fonctionnaires de richesse ne sont plus qu'un rouage inutile dans la machine économique. Ils doivent disparaître.

« Si dix millions, cinquante millions, deux cent millions sont utiles pour une entreprise, cent mille souscripteurs les avanceront aussi bien que cinq milliardaires. Pour mieux raller l'épargne populaire, les capitalistes ont inventé l'action et l'obligation. Ils ont eux-mêmes démontré par là que le capital dispersé garde toute sa puissance.

« Ils content que nous rêvons l'égalité permanente des fortunes, sans nous soucier de l'économie laborieuse des uns, de l'imprévoyance des autres, et que c'est une utopie ridicule. Mensonge encore!

« Nous voulons que chacun dispose librement de son bien, l'accroisse s'il peut, le consomme à sa guise. Nous regardons la propriété individuelle comme la garantie nécessaire de la liberté, de la dignité humaine, de l'activité, du progrès. Les lois que promulguent ces prétendus défenseurs de la propriété individuelle y mettent toutes sortes de restrictions; elles ne laissent pas au père de famille le droit de donner ou de léguer à son gré son patrimoine; elles ne permettent pas au prodigue de rendre à la circulation la richesse accaparée par son auteur.

« Nous voulons, nous, la propriété individuelle complète, entière, absolue.

« Nous voulons avant tout, pour la constitu-

tion de cette propriété, la justice dans la répartition des produits entre le capital et le travail. Ce sera la grande nouveauté; c'est l'essentiel de la Révolution.

« Les dirigeants, les satisfaits crient : « Respect au revenu! car c'est *la représentation de l'effort personnel*. Respect à la fortune acquise! car c'est *du travail accumulé*. »

« Où donc est représenté notre effort personnel, à nous qui nous efforçons depuis le jour où nos mères nous ont jetés sur cette terre maudite, et qui n'avons point de revenu?

« Où donc s'est accumulé notre travail, à nous qui travaillons depuis que nous respirons, et qui ne possédons pas une parcelle de fortune acquise?

« Elle existe, pourtant, cette richesse : mais les mains qui la détiennent ne sont pas celles qui l'ont produite. Notre revenu nourrit un homme qui ne fait rien; notre fortune acquise garnit le coffre d'un homme qui n'a jamais rien fait.

Grelottez, ô bétail dépouillé, pauvres êtres!
Votre laine n'est pas à vous : elle est aux maîtres,
Elle est à ceux pour qui le chien aboie, à ceux
Qui sont les rois, les forts, les grands, les paresseux!

« M. Buffet déclarait au Sénat, le 11 novem-

bre 1895, dans une discussion sur les pensions de retraite, que les gains sont d'ordinaire inversement proportionnels à l'effort. « Qui peine le plus reçoit le moins, » confessait ce fonctionnaire de richesse. Et qui peine le moins prend le plus.

« Désormais, à chacun sa part légitime.

« La propriété est le fruit du travail ; nous ne voulons ôter à personne sa propriété ; nous entendons recouvrer la nôtre. *Nous sommes, contre les usurpateurs, les vrais défenseurs de la propriété.*

« Nous ne voulons pas le nivellement des fortunes : nous voulons la justice dans l'inégalité. Au lieu que ceux qui ne produisent rien possèdent tout, jouissent de tout, au lieu que ceux qui produisent tout ne possèdent rien, ne jouissent de rien, — nous voulons que chacun possède intégralement ce qu'il aura produit, et qu'il en jouisse en paix.

« C'est la justice.

« Et pour établir la justice, pour restaurer la Société, il faut bouleverser de fond en comble ce régime d'iniquité.

« Marchons !

« Mais on nous invite à la patience ; on nous promet que demain sera meilleur... Vieille ruse !

« Autrefois, les riches abandonnaient aux gueux, en dédommagement de leurs maux terrestres, la béatitude future ; pour eux-mêmes, ils préféraient, comme plus sûre, la béatitude immédiate. Aujourd'hui les riches ont fermé le ciel et biffé Dieu ; c'est sur leur bonté de demain qu'il faudrait compter.

« Non. Point de bonté de demain : la justice tout de suite !

« On nous menace de l'armée, rempart suprême du syndicat exploitant. Qu'est-ce donc que l'armée ?

« Si c'est vingt mille soldats de métier, vingt mille officiers à nos gages, ce n'est rien du tout. Si c'est les citoyens en armes, nous ne la craignons point. Il n'y a pas d'armée contre le peuple, quand le peuple lui-même est l'armée.

« Debout ! Le révolte est légitime. Ecoutez les paroles que prononçait à Belfast, en 1893, M. Balfour, ancien ministre tory, auteur de lois de coercition :

« Je reconnais que la tyrannie des majorités peut être aussi exécrable que la tyrannie des rois, et que la stupidité des majorités peut être plus grande encore que celle des rois. Je ne dirai donc pas, et je ne crois pas qu'aucun homme jouissant de ses facultés puisse dire que ce qui est légitime contre la tyrannie d'un roi ne

soit pas aussi légitime contre la tyrannie d'une majorité.

« Or, ce n'est pas même une majorité, qui vous opprime; c'est une minorité infime, une poignée d'audacieux qui abusent de votre pusillanimité, qui vous épouvantent avec quelques mannequins de police et de justice.

« Ecoutez M. Denys Cochin: Les gouvernements récoltent ce qu'ils sèment; quand ils récoltent l'insurrection, c'est eux qui l'ont semée!

« Ecoutez M. le comte de Mun: Rébellion, c'est bientôt dit: mais tous les peuples maintenant affranchis étaient des révoltés au moment où ils s'affranchissaient!

« Debout! Les résignés sont des lâches.

Vous allez vous faire tuer bravement dans tous les pays du monde pour servir des intérêts politiques ou financiers, pour enrichir des ministres concussionnaires, des parlementaires tripoteurs, des spéculateurs, des marchands. Et vous n'osez affronter la lutte au seuil même de votre foyer pour vous affranchir, vous, vos fils et toute votre race?

« Soyez unis. Une défiance inepte écarte les esclaves en blouse des esclaves en jaquette : ne comprenez-vous pas qu'elle est nourrie par vos

maîtres communs? De tout temps, la division des opprimés fit la sécurité des oppresseurs. Soyez unis.

« L'effort n'est pas si grand! Un coup d'épaule dans l'édifice vermoulu le jettera par terre. Le 21 mars 1896, au début de la discussion de l'impôt sur le revenu, la Chambre vit paraître successivement à la tribune Jaurès et Léon Say : celui-là puissant, magnifique, dominateur; celui-ci bégayant, affaissé, puéril, sentant déjà la mort.

« Le contraste fut symbolique, entre l'apôtre du monde naissant et le champion de l'ordre qui finit.

« Debout ! Si vous n'attaquez pas, vous serez contraints de vous défendre. Regardez donc les gouvernements féodaux qui s'agitent. Entendez Guillaume II qui commande à ses soldats de tirer sur leur propre père pour sauver le régime capitaliste, et qui multiplie les appels à la fidélité de sa noblesse. Peut-être qu'au lieu de servir de chef à l'Allemagne contre la France, il voudra servir de chef à l'Europe féodale et capitaliste contre la démocratie menaçante. Peut-être que vos tyrans soupçonneux invoqueront un jour contre vous le canon allemand comme, en 1851, Romieu invoquait le canon moscovite contre le « spectre rouge. » N'oubliez

pas la tactique française : prenez l'offensive. En avant !

« La révolte est la mère de tout progrès. L'humanité ne marche que de révolte en révolte. On dit que nous voulons la ramener aux cavernes de l'âge de pierre : elle y serait encore, si mille révoltes successives ne l'avaient poussée par degrés à sa condition présente.

« Il y aura des victimes, des victimes innocentes ?

« La bourgeoisie n'en a-t-elle pas sacrifié sans remords, quand elle a fait *sa* Révolution. quand elle a pris aux nobles leurs privilèges pour en jouir à son tour avec plus de cruauté ?

« Les victimes de la Révolution bourgeoise payaient tout un passé d'iniquités dont leurs pères avaient été coupables. Il en sera de même cette fois encore. Derrière les hommes vivants, dont les uns frappent, dont les autres succombent, il faut évoquer les générations disparues, les haines accumulées, les longues séries de crimes impunis... Vous serez des scélérats, si vous vengez tel grief sur tel individu. Vous serez des justiciers, si vous vengez l'ensemble des griefs sur la masse des responsables.

« Quand les gouvernants d'aujourd'hui font la guerre avec vos bras, avec votre sang, pour leurs intérêts honteux, est-ce qu'ils regardent

aux victimes innocentes? Non. Ils les immolent de sang-froid par centaines de mille. Ils ne veulent voir que le but. Eh bien, ne voyez aussi que le but : pour une fois, c'est la Justice.

« Les gouvernants d'aujourd'hui justifient d'épouvantables massacres par « les considérations supérieures » et par « la raison d'Etat ». Nos considérations supérieures, notre raison d'Etat, c'est la nécessité de faire une société pure et l'humanité plus heureuse.

« Les Révolutions ne profitent jamais à ceux qui les accomplissent. Que nous importe? Nous mourrons contents si nous pouvons croire, en tombant, que nos fils ne souffriront pas ce que nous avons souffert. »

Ainsi parlerait un Homme de Révolution qui ne serait pas simplement un farceur ou un *dilettante*, un artiste de la tribune ou du journal, mais qui saurait agir.

Le premier acte de la Révolution victorieuse devrait être l'institution d'une Chambre ardente, *l'enquête sur la richesse acquise, la revision des fortunes.*

Attentat contre la propriété? Tout au contraire : *consécration du principe de la propriété, consolidation des titres de propriété.*

Sous l'ancien régime, le roi procédait fréquemment à la revision des titres de noblesse. Loin de résister à cette opération, la noblesse y applaudissait; elle l'eût au besoin provoquée; elle en recevait un nouvel éclat; son prestige était plus fort et ses privilèges plus précieux, quand elle avait chassé de ses rangs les intrus.

De même pour la propriété. Si la propriété subit de rudes assauts, si la doctrine collectiviste a pu recruter des adepies, c'esi parce qu'ii existe trop de propriétés illégitimes.

Le comte de Maillé, doyen d'âge de la Chambre et fonctionnaire de richesse, proclamait du haut du fauteuil présidentiel, le 14 janvier 1896, que la grande et la petite propriété sont solidaires et pareillement respectables, parce que leur principe est le même. Il avait raison. La quotité ne signifie rien : c'est l'origine qu'il faut rechercher.

Comment respecter la propriété criminelle? Comment ne pas concevoir le droit de reprise sur la fortune volée?

La propriété sera respectée quand elle aura été reconnue respectable, après vérification.

La propriété légitime est le fruit du travail.

Que chaque possédant comparaisse, et qu'il explique par quel travail il a, lui ou son auteur, acquis sa fortune. Que peut-il objecter? Si notre

travail nous avait enrichis, hésiterions-nous, non pas à l'avouer, mais à nous en vanter, pour montrer au monde la puissance de notre effort?

Qu'ils comparaissent, les Rothschild, les Lebaudy, les Eiffel. Ils établiront avec orgueil le rapport de leur travail personnel avec leur amas de millions... Mais saint Jérôme répète : « L'opulence est toujours le produit d'un vol; si le vol n'a pas été commis par le propriétaire actuel, il l'a été par ses ancêtres »... Alors, l'enquête !

Les actions des mines de Lens, émises en 1853 au prix nominal de 1.000 francs, livrées contre versement réel de 300 francs se négociaient en 1892 à 28.000 francs. Le denier d'Anzin, qui valait au début de 3 à 400 livres, était monté en 1872 à 1.200.000 francs. De quels travailleurs la différence représente-t-elle l'effort accumulé? Des mineurs ou des actionnaires?

Les mines d'Aubin furent achetées en 1853 au prix de 500.000 francs, revendues trois jours après 1.500.000 francs, et prises en 1857 par la Compagnie d'Orléans pour 21 millions. En quatre ans, les administrateurs avaient multiplié quarante-deux fois leur capital : par leur travail personnel ? ou bien aux dépens des actionnaires de l'Orléans, et de toute la nation?

Les huit individus les plus riches de l'Angle-

terre et des Etats-Unis possèdent ensemble cinq milliards ; quatre mille propriétaires anglais possèdent pour vingt-cinq milliards de valeurs mobilières. Ce capital et le revenu d'un milliard qu'il produit sont bien le fruit du travail, mais du travail de quatre millions de misérables. C'est-à-dire qu'en moyenne, chacun des archi-millionnaires est le maitre d'un millier d'esclaves, ses concitoyens, dont le labeur continu et l'éternelle souffrance lui assurent les jouissances de la vie libre, complète, intense.

Que la Chambre Ardente interroge le comte de Castellane, à qui la municipalité démagogique de Paris loue le Bois de Boulogne, la garde républicaine et le préfet de police, sur les sources de son opulence, sur le « travail accumulé » de Jay Gould. L'histoire en a été racontée par M. Claudio Jeannet, de l'Institut catholique : c'est un enchainement de hardis coups de main, ruinant des milliers de familles laborieuses, provoquant les banqueroutes par dizaines, les suicides par centaines...

On crie que la noblesse française se mésallie, quand elle associe ses parchemins aux coffres-forts d'Amérique. Erreur ! Les bandits féodaux dressaient leurs embuscades sur les grands chemins ; ils égorgeaient et pillaient l'épée au poing. Les bandits de finance tendent leurs pièges à la

Bourse, ils égorgent et pillent la loi à la main.

Au fond, quelle différence ? Quand les petits de ces bêtes de proie se flairent, se reconnaissent et s'unissent, ils ne s'égarent point : ils sont bien de la même race.

Que la Chambre Ardente traduise à sa barre les Lebaudy, pour s'édifier sur « l'effort personnel » de leur auteur ; s'ils restent muets, elle recueillera le témoignage de l'honnête femme, leur mère, qui refusa toujours la part de la richesse infâme. A qui l'argent ? Aux accapareurs ? aux spéculateurs ? ou bien aux victimes des grandes rafles, de l'exploitation criminelle et des accaparements ? L'enquête !

Souscripteurs de Panama, ne faut-il pas savoir d'Eiffel par quel prodigieux « travail » il a ramassé d'un coup vingt-six millions ? Vénérable comte de Maillé, vous aurez place au jury ; si vous attestez sur votre honneur que cette fortune est respectable, nous la respecterons !

La Chambre Ardente qu'il faut ressusciter a paru souvent dans l'histoire.

L'enquête qu'il faut ouvrir, la Royauté l'a souvent renouvelée ; vingt fois, elle fit rendre gorge aux traitants dont la scandaleuse opulence était un défi à la détresse populaire, à la conscience nationale ; le seule reproche qu'elle

encourût alors fut de ne pas pousser assez loin ses rigueurs. La Révolution suivit l'exemple; mais elle était chargée de trop d'affaires à la fois; sa procédure sommaire manqua d'autorité. La Convention faillit y soumettre ses propres membres; Philippeaux demande « que dans l'espace d'une décade, chaque membre de l'Assemblée fût tenu de déclarer l'état de sa fortune. »

M. Barthou, Ministre de l'Intérieur, frappé de suspicion par M. Cornudet, député, a donné un excellent, un décisif exemple: *il a rendu compte devant un jury de la provenance de son argent* (octobre 1896).

C'est une tradition nationale à reprendre: rien de plus.

Par raison fiscale, par despotisme bureaucratique, par esprit policier, simplement pour entretenir l'aveugle servilité des Français, on soumet au contrôle tous les actes de leur vie, tous les secrets de leur foyer; on scrute leurs papiers, on espionne leur correspondance, on inventorie leur mobilier, on force leurs tiroirs, ont les met tout nus, on les palpe, on les mesure, on les numérote, on les photographie. Pourquoi leur Argent seul reste-t-il inviolé?

Quand un gendarme rencontre sur la route un citoyen mal vêtu, il peut le questionner,

vérifier ses moyens d'existence, le traîner au bureau de police, le fouiller et, s'il le trouve nanti de quelques pièces d'or, en demander la provenance. Et la nation ne pourrait pas questionner les milliardaires sur la provenance de leurs millions?

Elle le peut, elle le doit.

Que la part de fortune légitimement acquise soit respectée; que la part indûment acquise fasse retour à ses producteurs, ou qu'elle serve à l'allègement des charges communes.

Telle serait, dans son horreur, la Barbarie, ou la Justice.

Mais puisqu'il faudrait, pour la réaliser, une Révolution, elle ne se réalisera pas.

Le peuple Français ne fera pas la Révolution.

Le peuple français ne fait pas, n'a jamais fait de Révolution.

C'est une impayable bouffonnerie que le cliché familier des orateurs et des journalistes:

« Jamais le peuple qui a fait la Révolution, qui a fait tant de révolutions, ne supportera..... »

Tartarin, grisé de ses propres mensonges, finissait par croire qu'il avait tué des lions. Le peuple français a fini par se faire croire qu'il

était révolutionnaire; même il l'a fait croire au monde entier: alors qu'il est réellement le peuple le plus timoré, le plus casanier, le plus routinier, le plus encroûté dans les manies vicieuses et dans les préjugés stupides, et le plus incapable de s'en arracher.

Les incidents de notre histoire politique qu'il nous plaît d'appeler des Révolutions n'ont jamais été l'œuvre de la France, mais de Paris; et dans Paris, d'une poignée d'hommes résolus. Ce que Paris accepte, la France entière l'acclame ensuite. Les gens des provinces vont sur les routes au devant du courrier de Paris, pour savoir quelle sera désormais leur opinion politique, à quel ordre de choses ils offriront leur dévouement.

Lorsqu'à Paris le coup de main politique échoue, c'est une détestable émeute; l'opinion unanime flétrit les hommes de désordre qui l'ont fomentée. Si le coup de main réussit, tous les Français sortent de leurs caves et proclament fièrement qu'ils ont fait une Révolution.

Qu'on lise les *Mémoires* de Jean Rossignol, ouvrier orfèvre et général en chef de l'armée de Vendée, sur la prise de la Bastille:

Je puis attester, dit-il, qu'il n'y avait pas plus de six cents hommes à chacune des deux scènes. Cepen-

dant, il y eut huit cent soixante-trois vainqueurs de la Bastille reconnus. Tout Paris voulut en avoir été, surtout quand l'Assemblée constituante accorda par décret des marques distinctives à chaque combattant.

J'ai vu l'intrigue dans les assemblées qui ont été convoquées pour reconnaître les vrais vainqueurs. Des hommes en habit de velours, d'autres avec de belles épaulettes se présentaient pour être reçus; d'autres personnages distribuaient de l'argent avec profusion; enfin toutes les ruses ont été employées, et malgré la sévérité que l'on mettait aux formalités, beaucoup ont été reçus qui n'étaient même pas à Paris; et j'en connais, surtout de ces hommes riches. Mais je puis attester qu'il n'y avait, où tombaient les coups de fusil, que les pauvres sans-culottes de la classe du seul peuple.

Santerre voulut être reçu et s'y employa par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Il disait qu'il avait prêté ses chevaux pour amener les voitures de fumier qui y étaient. Je lui fis cette pointe: « Eh bien, il faut recevoir les chevaux de Santerre, puisqu'ils y ont été réellement, mais non pas sa personne, parce qu'aucun de nous ne l'a vu. »

Le coup de main du 4 Septembre 1870 ayant réussi, la France a fait une Révolution ce jour-là. Le coup de main du 18 Mars ayant échoué, la France a maudit les insurgés. La Commune offrait pourtant un caractère bien national par son amour effréné des proclamations, des galons et des panaches. Si Raoul Rigaut avait vaincu, le peuple eût vénéré ses bottes, et les Français diraient : « En

mars 1871, nous fîmes encore une Révolution...»

La France a changé souvent de régime, justement parce qu'elle est inerte, aussi peu capable de résistance que d'action, et toujours gouvernementale, quel que soit le gouvernement surgi la veille à Paris.

La légende de la France révolutionnaire est probablement la plus étonnante mystification dont se divertira l'Histoire.

Donc, la Révolution ne se fera point; Paris même ne renferme plus les quelques milliers d'hommes ardents et déterminés qu'exigerait une simple insurrection.

Supposé que la Révolution fût possible, à quoi servirait-elle?

La fameuse Révolution, la Grande, à quoi servit-elle?

A transférer aux bourgeois les privilèges des nobles; à remplacer les inégalités de l'ancien régime par les iniquités du régime nouveau, et les ridicules prétentions de l'Aristocratie par l'ignoble domination de l'Argent.

Devant les haines de la foule, l'ancien régime était symbolisé par le Pacte de famine, par le Cabinet noir, par la Bastille et les lettres de cachet.

Le Pacte de famine tient toujours. Sous le nom de Société des agriculteurs de France, l'associa-

tion des grands propriétaires de France a ressuscité la *Compagnie Malisset*. A la tête du gouvernement, la France a vu Méline, qui l'a séparée par une muraille du reste de l'humanité ; Méline, qui a détruit sa marine marchande, instrument nécessaire d'une influence extérieure et d'une existence active; Méline, qui a brisé les ressorts de toute vitalité économique pour enrichir quelques syndicats. Louis XV ne spéculait que sur les grains.

Le Cabinet noir fonctionne. Des journaux ont publié la liste des citoyens dont la poste livre la correspondance. Aux armées, le commandement viole et supprime les lettres des chefs et des soldats. Les télégrammes privés des officiers mal vus sont communiqués aux ministres le la guerre et de la marine. La loi de sûreté générale admet pour motifs suffisants d'enlèvement et de condamnation à huis clos les lettres interceptées. Il n'y a pas de journal, pas d'homme politique, pas d'écrivain dont le courrier ne passe par des mains sales et n'en porte les marques.

A la place de *la Bastille* démolie, vingt bastilles se dressent insolemment. La fortune, l'honneur et la vie des citoyens sont à la merci de tous les attentats judiciaires. Point de bornes aux fantaisies des juges d'instruction ;

point de sanctions à l'arbitraire des policiers; nulles compensations aux égarements des tribunaux. Pour obliger son prédécesseur, Bourgeois plonge Dupas dans un cul de basse fosse, et Dupas n'en sort qu'à condition de faire grâce à Ribot. Au mois d'octobre 1896, en l'honneur du Tsar, quarante Parisiens sont enlevés de leur domicile et jetés au Dépôt, parmi les souteneurs et les assassins; ils y restent neuf jours; contre eux, nul grief, nulle accusation, sinon qu'ils sont peut-être capables de crier : « *Vive la Pologne!* »

Chaque jour révèle l'arrestation, la détention prolongée, la condamnation d'un innocent. Plus redoutable encore que le Code d'inquisition criminelle, la loi sur les aliénés offre tous les moyens de supprimer du nombre des vivants, de séquestrer ou d'assassiner en bonne forme un individu gênant.

Elle suffisait aux crimes de familles; elle ne pouvait suffire aux exécutions politiques. L'abominable loi qui garde le nom de Charles Dupuy permet de condamner au bagne, à la guillotine sèche, sans publicité, sans preuves, sans défense et presque sans jugement tout adversaire du pouvoir; elle dépasse en atrocité les inventions du Comité de salut public, du Conseil des Dix, et des Tibères romains.

La Révolution a supprimé les aides? Oui, pour établir les contributions indirectes. La corvée? pour établir les prestations en nature. La gabelle? pour établir l'exercice. La torture? pour organiser l'instruction secrète.

Rien, rien n'a changé que le vocabulaire.

Sous la vieille Monarchie, cent familles de grands parasites coûtaient au Trésor dix millions de livres. Sous la troisième République, mille familles de sénateurs et de députés mendiants, dix mille familles d'agents électoraux affamés coûtent au pays cinq cents millions en pensions, en sinécures, outre cinq cents millions de concussions, de chèques et de pourboires.

Depuis un siècle, dix autres prétendues révolutions n'ont pas eu plus d'effet. La machine centralisatrice et bureaucratique survit à tous les chocs, telle qu'elle a été construite et réglée par l'infernal génie du Corse. Elle n'a fait que se consolider, se compliquer ; elle n'est devenue que plus lourde et plus vorace.

Des rois, des empereurs, des présidents de République, on en a pris, renvoyé, repris, on en a exilé, on en a tué...

Et puis après?

Aussitôt que les nouveaux gouvernants ont respiré l'air des habitations gouvernemen-

tales, ils adoptent les allures, les mœurs et les volontés de leurs prédécesseurs.

Les républicains de la présente République, au témoignage de Clemenceau, ne se servent du pouvoir que pour montrer leur haine et leur effroi des idées qui les y ont portés. Or, leur palinodie honteuse est la palinodie de tous les parvenus politiques. Hier démagogues austères, insatiables de justice; aujourd'hui corrompus, insatiables de jouissances, bouffis de grotesque vanité.

La Révolution, enfin, n'est pas un état normal et durable. C'est la transition brusque entre un certain ordre légal et l'ordre légal suivant. Et toutes les lois se valent; les rubriques varient; le fond ne varie pas; hypocrite ou brutale, c'est toujours l'injustice.

Alors, à quoi bon?

V

L'OPINION

Les lois sont impuissantes; les révolutions sont vaines ; mais l'opinion peut agir.

En France, par une conséquence de l'extrême sociabilité de la race, l'opinion publique domine tous les pouvoirs; elle émousse l'atrocité des codes et la férocité des exploitants; elle offre un recours aux opprimés, des consolations platoniques aux résignés, des armes aux braves.

Contre l'Argent il faut ameuter l'opinion.

Le marquis de Nayve disait souvent, comme il fut rapporté dans son procès : « La fortune n'est rien; c'est par le travail qu'il faut arriver. » Dans cette extravagante Société où le ministre Baïhaut vice-présidait la Ligue d'encouragement au bien, où le trop galant sénateur et pasteur Dide ornait la Ligue contre la licence des rues, où le déserteur espion Schwartz était patronné par la Ligue patriotique des Alsaciens-Lorrains, les préceptes moraux doivent émaner tout naturellement du marquis de Nayve ou de

l'abbé Rosselot. Que celui-ci prenne force de loi.

Aujourd'hui, quelque légitime, quelque noble que puisse être le but de ses efforts, l'honnête homme pauvre en est séparé par un obstacle insurmontable.

Que cet obstacle tombe!

Dans la Société nouvelle, que l'Argent ne soit rien, ou seulement ce qu'il doit être: un instrument de jouissances grossières pour les juifs, les bookmakers, les croupiers; qu'il continue de payer les cigares exquis, les filles chères, les orgies, les laquais. Mais qu'il perde et le pouvoir et la prétention d'acheter l'influence sociale, la puissance politique, la gloire littéraire; qu'il ne triomphe plus ni des lois écrites ni de la justice naturelle: qu'il n'humilie plus le talent et l'intégrité; qu'il cesse d'usurper la place de l'honneur.

Dans la Société nouvelle, il faut que l'homme sans argent exerce son droit de vivre; et vivre, ce n'est pas végéter en attendant la mort : c'est développer son être, étendre son activité; c'est chaque jour sentir davantage, savoir davantage, pouvoir davantage.

Quoi d'impossible?

Le peuple s'habituerait vite à penser que les riches ne doivent point avoir la puissance de faire les lois, puisqu'il les font nécessairement

contre les pauvres; — que les riches ne réformeront jamais un ordre de choses dont les iniquités assurent leurs plaisirs; — que les riches ne sont pas garantis par leur opulence contre la corruption, et que leur corruption coûte excessivement cher au pays.

Fût-il honnête, le riche est trop absorbé par la gestion, par la conservation, par l'accroissement de sa fortune pour se consacrer au bien public. Son intérêt particulier s'oppose perpétuellement à l'intérêt général : c'est donc réclamer de lui un héroïsme surhumain, que de confier à sa loyauté le soin de l'intérêt général.

Selon son éducation, l'honneur n'est pas la voix profonde de la conscience, mais un ensemble de conventions hypocrites soutenues par une habileté de spadassin. Comme il n'a pas connu le travail, il est ignorant, borné, paresseux. Comme il n'a pas souffert, il est impitoyable. Comme il a joui prématurément de tout, son corps est las et son âme flétrie. Sans frein dans les passions qu'il a coutume de satisfaire, incapable de sacrifice et d'abnégation, il ne retrouve d'énergie que pour la défense de ses privilèges. Il compte tout par sommes d'argent: il est sûr que tout se vend et s'achète; il ne croit ni au désintéressement, ni à la probité ni aux autres, ni à lui-même.

Hors de la vie publique, les hommes d'argent! Hors de l'influence! hors du pouvoir! La richesse est une tare; elle présage l'incapacité, la méchanceté, l'indignité.

L'an passé, à l'occasion d'un mariage, un grand éditeur de livres classiques voyait défiler dans ses salons tous les professeurs qui vivent d'accommoder les Latins et les Grecs en précis, morceaux choisis, préfaces, commentaires, notes et notules. Ces modestes savants s'inclinaient avec une déférence ébahie devant le luxe du marchand ; il ne leur venait pas à l'esprit qu'ils en étaient les auteurs. Ayant édifié l'idole, ils la vénéraient humblement. Au lieu de voir dans l'éditeur un « fonctionnaire de richesse », l'administrateur de *leur* richesse, sortie de *leur* cervelle et de *leur* plume, ils le regardaient comme un supérieur, comme un maître. Ils sont, dans la nation, parmi les plus intelligents... Quelle éducation à faire! Quel aveuglement à dissiper!

Ce doit être l'œuvre de tout homme qui peut écrire ou qui sait parler au peuple.

Que les crimes de l'Argent soient dénoncés inflexiblement, infatigablement ; que les droits du travail soient proclamés sans relâche, et que la richesse rende compte enfin de ses usurpations, comme le fit cent ans plus tôt la noblesse.

Pour justification de leurs privilèges, les nobles alléguèrent les services qu'ils avaient autrefois fournis à l'Etat.

Nos pères consultèrent le passé.

Le pays avait été toujours administré par des légistes, des robins, des bourgeois ; quelques-uns de ces roturiers avaient pu renier leurs origines et s'affubler de noms nouveaux ; ils étaient devenus ridicules et n'étaient pas devenus nobles ; nous avons aujourd'hui des magistrats, des officiers, pour quelques mille francs, et nous jugeons grotesques nos conseillers municipaux ; nous ne pouvons regarder comme des animaux supérieurs les fils des procureurs, des officiers, des échevins préhistoriques.

La noblesse provenait-elle des services de guerre ? Pas davantage. Les nobles n'allaient pas seuls à la guerre ; à Fontenoy, comme à Denain, comme à Bouvines, c'est le sang des vilains qui payait le salut et la gloire de la patrie ; les nobles esquivaient les coups sous une armure impénétrable ; les vilains s'exposaient nus au fer de l'ennemi ; après la bataille, les nobles retournaient à leur débauche, et les vilains à leur misère ; mais la victoire était commune à tous.

Il fallait donc chercher ailleurs les sources de

la noblesse ; le très noble duc de Saint-Simon les avaient indiquées, en esquissant l'histoire des grandes maisons. Le livre des origines de la noblesse est un livre qu'on ne laisserait pas traîner dans les familles, et qu'il faudrait écrire en latin. A côté des proxénètes, les simples brigands y paraîtraient honorables. Si Mandrin avait écumé les routes quelques siècles plus tôt, il eût été le premier baron chrétien ; si Bouchard de Montmorency avait accompli ses exploits quelques siècles plus tard, il eût péri sur la roue en place de Grève, avec le comte de Horn, des princes d'Alsace.

Or, comment des actes qui sont en notre temps tenus pour détestables, dignes du supplice et de la honte, peuvent-ils passer pour glorieux, dignes d'honneurs et de privilèges, parce qu'ils furent commis au préjudice et au scandale de nos aïeux ? On ne se vante pas d'avoir pour père un escarpe et pour mère une fille publique ; comment peut-on s'enorgueillir d'être l'arrière petit-fils d'un bandit ou d'une catin ?

Par là finit le préjugé de la noblesse.

De même finira le préjugé de l'Argent.

Un entrepreneur, dans le Panama, dérobe d'un seul coup vingt-six millions à l'épargne populaire ; les hommes de la « Justice » le pré-

servent du châtiment et le protègent contre l'outrage ; les spécialistes de « l'Honneur » lui maintiennent le signe de l'honneur officiel. Cependant l'existence qu'il mène doit lui peser. S'il tient tête à l'orage, c'est pour que sa famille, après lui, jouisse tranquillement du butin. — Un industriel amasse, par des spéculations et des accaparements meurtriers, un monceau d'or dont sa propre femme s'écarte avec horreur ; mais après lui, ses enfants recueillent le fruit du crime ; son fils et ses gendres défient le peuple par l'insolence de leur luxe, et se croient à l'abri des retours.

Ils disent que « les fautes sont personnelles ».

Non !

Les fautes restent personnelles à l'auteur quand elles ne rapportent rien à l'héritier.

Mais l'infamie est attachée à l'Argent infâme. Celui qui a volé n'est pas seul un voleur ; tous ceux qui reçoivent et détiennent le produit du vol, qui en savent la provenance et qui en jouissent, participent à la honte, à la culpabilité.

On a bien compris qu'il ne s'agit pas ici de deux ou trois familles dont l'exemple est choisi parce que les scandales répétés de leur procès en ont fait des *types* et les ont livrées à la discussion publique. Il faut généraliser. Saint Basile

généralise, quand il dit : « Le riche est un larron. » Saint Jérôme généralise, quand il dit : « L'opulence est toujours le produit du vol. »

Sur quelles ruines et quelles souffrances est édifiée la richesse de cet industriel ? Combien de batailles, de banqueroutes et de suicides ont valu cinquante millions à ce financier ? De combien de douairières ce noble cavalier a-t-il apaisé les séniles ardeurs ? Pour quelles besognes cet écrivain s'est-il vendu ?

Le comte d'Haussonville, enflammé d'une philanthropie héréditaire, obtient les couronnes de l'Académie en établissant le budget des ouvrières parisiennes. Il demande, il implore, il exige pour elles de la solidarité sociale un salaire minimum de 850 francs ; il leur alloue 100 francs pour le logement, 100 fr. pour le vêtement, 100 francs pour l'imprévu, 550 francs pour la nourriture. Homme généreux, dites-nous ce que deviendrait la comtesse de Villiers-Néaufle avec 850 francs, et si Tripoli s'en tire moyennant 100 francs de notes chez le couturier !...

Il faut que l'honnête homme pauvre dépouille sa lâcheté ; qu'il relève enfin la tête devant le « fonctionnaire de richesse », qu'il le toise, que son regard le pénètre, le fouille jusqu'à l'âme et lui crie :

« Je sais ce que tu es. Je sais d'où vient ton argent. Du travail? Certes : mais du travail d'autrui... Derrière ton palais, dans l'ombre, j'aperçois des files de cadavres; je vois des cadavres de soldats français tombés dans les expéditions coloniales et dans les guerres européennes, des cadavres de Noirs et de Jaunes égorgés, des tableaux de viol, de massacre, des lueurs d'incendie; je vois des cadavres de mineurs brûlés par le grisou; des cadavres de marins empoisonnés par leur salaire en alcool, engloutis avec leurs barques pourries; je vois des milliers d'hommes dont la vie s'est usée dans un labeur de bêtes, sans un jour de relâche, sans une sensation de douceur, sans une lueur d'espoir; je vois des milliers de femmes et d'enfants broyés, souillés, dans des usines qui dévorent moins de charbon que de chair humaine... Riche ! autour de toi, contre toi, s'élève de toutes parts un horrible cri de douleur; tes mains, ton Argent sont rouges; la fade odeur du sang s'exhale de ta demeure et de ta personne... *Riche ! tu sens le meurtre !...* Tu assumes sur toi tous les crimes commis contre l'Humanité; tu t'es jeté hors de l'Humanité. »

Mais de qui ce misérable peuple d'opprimés apprendra-t-il le courage de penser, de conclure, de parler, de vouloir?

De qui, si ce n'est des orateurs qu'il écoute, des écrivains auxquels il se fie ?

Pour l'affranchir, donc, affranchissons-nous. Loin de nous les courtisans, les adulateurs, les valets de l'Argent.

Jeunes hommes, c'est à vous qu'on s'adresse ici. Les vieux sont trop corrompus pour guérir. Vous, restez purs pour être forts.

Fermez l'oreille à la parole de Gilbert délirant :

Trois fois malheur à l'insensé qui veut dire ce qu'il pense avant d'avoir assuré le pain de toute sa vie !... Hypocrisie, tu es la raison même! tu fais que l'on ne blesse personne, et le pauvre a besoin de tout le monde... Dissimulation sainte, tu es la suprême loi sociale de celui qui est né sans héritage... Tout homme qui possède un champ ou un sac est son maître, son seigneur et son protecteur. Pourquoi le sentiment du bien et du juste s'est-il établi dans mon cœur? Mon cœur s'est gonflé sans mesure; des torrents de haine en ont coulé et se sont fait jour comme une lave. Les méchants ont eu peur; ils ont crié; ils se sont tous levés contre moi. Comment voulez-vous que je résiste à tous, moi seul, moi qui ne suis rien, moi qui n'ai rien au monde qu'une pauvre plume, et qui manque d'encre quelquefois?

Allons donc ! il ne faut pas tant de bravoure pour attaquer l'Argent ; il ne faut pas tant de constance pour se passer de l'Argent.

Vos maîtresses seront aussi belles sans diamants, si elles sont jeunes, que chargées de bijoux comme des esclaves d'Orient. Si elles ne peuvent y renoncer, sachez que les joailliers mêmes ne distinguent plus les vraies pierreries des fausses, tant les chimistes sont habiles.

Quand vous voyagez, considérez que les wagons de seconde classe arrivent en même temps que les wagons de première classe, et qu'il y a moins de puces dans le bois des troisièmes classes que dans les banquettes rembourrées. Rappelez-vous que les vins des grands cabarets doivent leur âge et leur bouquet à des essences vénéneuses, et que le jus de la vigne se trouve seulement dans les guinguettes. A l'Opéra, les propos des Juifs, des gens de cercles et de leurs femmes rendent inhabitables les premières loges et les fauteuils ; il n'y a de bonnes places qu'au paradis. La bicyclette a supprimé les équipages et les chevaux. Les livres ne coûtent rien. Les musées sont ouverts. Et le vrai, le grand musée humain, la rue de Paris, avec son fourmillement de sensations et d'idées, n'est intelligible qu'au piéton.

L'Argent... malheureux! L'Argent vous perdrait.

A mesure que vous en posséderiez davantage, vous seriez plus semblables à ceux que vous en

voyez pourvus: plus gras, plus lourds, plus bêtes.

Vous sentiriez fuir loin de vous tout ce qui fait votre orgueil. Votre esprit s'encrasserait, votre âme s'avilirait. De généreux, vous deviendriez avares. Si vous êtes chastes, vous rouleriez dans la débauche.

Artistes, vous seriez du jour au lendemain vulgaires et stériles. Philosophes, vous seriez sceptiques. Politiques, vous seriez menteurs. Ecrivains, vous seriez lâches.

Égoïstes, cupides, vous ne connaîtriez plus que la crainte de perdre et le désir de gagner encore. Soupçonneux et bas, vous ne croiriez plus au cœur de votre maîtresse et de votre ami; vous traiteriez votre maîtresse en fille, et votre ami en mendiant.

Vous seriez seuls, atrocement seuls, et mauvais. Vous haïriez la vue des pauvres, à cause des souvenirs et des comparaisons dont elle vous accablerait. Vous mépriseriez tous les hommes et vous-mêmes.

L'Argent procure tous les sales plaisirs : mais il souille, il éteint toutes les belles émotions.

Vous avez souffert et vous attendez de l'Argent la revanche? Vous rêvez de cruautés vengeresses, et d'être à votre tour contre les faibles

tel qu'on fut contre vous?... Alors vous êtes vils; vous méritez d'être riches; ayez confiance : vous le serez.

Mais si vous avez quelque énergie au cœur, ne redoutez pas, ne calomniez pas la misère. C'est la misère qui seule distingue parmi les hommes les forts des faibles, les bons des méchants. Elle arrache tous les masques; elle ennoblit les nobles âmes; elle découvre les âmes viles.

La misère est l'aiguillon de l'humanité; les hommes gras entravent le monde, et les maigres le font marcher.

De quoi voulez-vous être fiers? d'un coffre-fort ou de vous-mêmes? Il faut choisir.

Vous voulez vivre; vivre c'est agir; et l'or est un puissant levier?

La misère aussi, qui donne l'indépendance.

Il est fort, l'homme qui dispose de quelques millions. Mais il est redoutable, l'homme qui n'a pas de besoins, qui n'a pas de liens, qui n'a pas de crainte, et qui garde une âme ferme, une pensée lucide, l'œil juste et la main prompte.

Restez pauvres.

Si vous êtes privés des filles d'Opéra, du salut gouailleur des laquais, de l'obsession des parasites, de l'envie des faquins, de la trahison de

vos amis, vous ne manquerez pas cependant de quelques satisfactions.

Vous sentirez les viviliantes secousses de la colère, et les fortes jouissances du mépris.

Décembre 1896.

IMP. NOIZETTE ET Cie, 8, RUE CAMPAGNE-1re, PARIS.

PARIS
IMPRIMERIE NOIZETTE ET Cie
8, rue Campagne-Première, 8